28e ANNÉE — 1879

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE
DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

BULLETIN
HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

DEUXIÈME SÉRIE. — TREIZIÈME ANNÉE

N° 1. 15 Janvier 1879



PARIS
AGENCE CENTRALE DE LA SOCIÉTÉ
LIBRAIRIE SANDOZ ET FISCHBACHER
33, RUE DE SEINE, 33

LONDRES. — Nutt, 270, Strand.
AMSTERDAM. — Van Bakkenes et Cie.
LEIPZIG. — F.-Brokhaus.
BRUXELLES. — Veyrat (Mlle).

1879

PARIS. — IMPRIMERIE É. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

SOMMAIRE

Tout ce qui concerne la rédaction du *Bulletin* doit être adressé à M. Jules Bonnet, Courbevoie (Seine). L'affranchissement est de rigueur.

Prière d'adresser place Vendôme, 16, les livres, estampes, médailles, etc., offerts à la Bibliothèque de la Société, ouverte au public tous les jeudis, d'une heure à cinq heures.

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE

DU

PROTESTANTISME FRANÇAIS

VINGT-HUITIÈME ANNÉE

L'année 1878 qui vient de finir a été marquée par un grand événement, l'Exposition universelle de Paris, où notre Société n'a pas paru sans honneur. Nous aimons à voir dans la médaille d'or qui lui a été décernée une preuve de l'estime qui s'attache à ses travaux, en dehors du public spécial auquel ils sont destinés. A vrai dire, notre histoire est une part, et non la moins belle, de l'histoire nationale. Elle a son cachet distinct, très-français dans son austérité. Qui ne s'est arrêté avec respect devant les portraits de nos héros réformés dans une des salles du Trocadéro? Qui n'a été frappé du contraste entre les nobles traits de Jeanne d'Albret, d'Ambroise Paré, de Coligny, personnification d'une France nouvelle, et les traits avilis des derniers Valois, des tristes héros de la Saint-Barthélemy? L'heure semble venue d'une mesure réparatrice, d'un hommage au grand homme qui possède à peine une tombe, et dont Montesquieu a dit : « L'amiral Coligny fut assassiné, n'ayant dans le cœur que la gloire de l'État. » C'est le signe de la vraie grandeur de déborder le cadre d'un parti, d'une époque, pour exprimer les plus hautes aspirations de la patrie dégagée de ses épreuves. Tel nous apparaît Coligny dans la glorieuse perspective de l'histoire, revendiquant avec les États généraux la plus sainte des libertés, celle de la conscience ; traçant d'une main ferme, avant Henri IV et Richelieu, les règles d'une politique véritablement nationale, et sollicitant le génie de la France à ces colonisations lointaines qui ouvrent aux peuples rajeunis de nouvelles sources de prospérité. Glorifier un tel homme, ce n'est pas faire œuvre de secte ou de parti ; c'est honorer la France elle-même dans un de ses plus dignes fils, des temps anciens par ses vertus, des temps nouveaux par ses généreuses initiatives.

J. B.

ÉTUDES HISTORIQUES

LA JEUNESSE DE GUILLAUME BIGOT (1).

(1502-1541)

Quel était ce Guillaume Bigot, dont l'arrivée à Nîmes avait excité tant d'espérances, dont l'enseignement, d'abord si admiré, prêtait depuis à de si vives critiques, dont les allures étranges soulevaient tant de réprobation, dont l'esprit de chicane compromettait l'Université et fatiguait toute la ville, dont la haine pour Baduel, son collègue, éclatait en accusations d'hérésie devant le Parlement de Toulouse?

Il en appelait à son passé pour montrer qu'il n'était ni perturbateur, ni déloyal; qu'il souffrait le premier des troubles dans lesquels il vivait à Nîmes; qu'il en était non l'auteur, mais la victime.

Deux fois, à Nîmes et à Toulouse, il avait demandé sur ses antécédents une enquête d'office; la première fois elle avait répondu en sa faveur, et ses ennemis, à son dire, en étaient si convaincus, qu'ils s'étaient opposés de toutes leurs forces à une seconde enquête devant le Parlement. A force d'insistances et de lui-même et de ses amis, le Parlement avait ordonné la seconde enquête : il en attendait le résultat avec confiance quand il publia son *Prélude* au commencement de 1550.

Cette enquête se fit-elle? Pourrait-on en trouver les conclusions dans un imprimé ou dans un manuscrit du temps? Nous l'ignorons, et pour prononcer définitivement entre Bigot et Baduel, nous aurions bien besoin de les connaître. Faisons

(1) Les pages qu'on va lire sont détachées d'une étude plus étendue sur les *Origines du collége de Nîmes*. Elles précèdent et introduisent un exposé des accusations d'hérésie que Bigot dirigea contre Baduel aux Grands Jours du Puy et devant le parlement de Toulouse.

donc, pour notre compte, une troisième enquête, qui supplée, autant que possible, à celles qu'ordonnèrent jadis le viguier de Nîmes et la cour du Parlement, et qui nous permette de juger, en conscience, l'homme qui nous a si longuement occupés.

Sa mémoire n'aura pas à nous reprocher de puiser à des sources suspectes. Nous n'interrogeons sur Bigot que Bigot lui-même. Le philosophe a écrit deux volumes : *le Prélude de philosophie chrétienne*, qu'il a fait précéder de *l'Épître antilogique* au cardinal Du Bellay et du *Carmen supplex*, et *le Songe*, publié en 1537 et accompagné aussi de quelques autres pièces. Le *Prélude* nous donne le témoignage de Bigot sur lui-même durant son séjour à Nîmes et à Toulouse; *le Songe* nous révèle ses antécédents.

Le petit volume qui le contient renferme aussi une épître *antilogiquement* destinée à réfuter quelques calomnies, un second poème intitulé *le Miroir* (Catoptron), un *Épithalame* et d'autres petites poésies. Outre cette première épître antilogique à Langey, frère du cardinal Du Bellay, trois autres épîtres dédient les petites pièces susmentionnées à divers personnages de Tubingue et de Bâle avec lesquels l'auteur s'était lié pendant son séjour dans ces villes (1).

Les dédicaces et les poèmes sont remplis d'allusions ou d'explications relatives à la vie personnelle de Bigot. En les recueillant et en les classant, autant que possible, dans leur ordre chronologique, nous nous faisons une idée assez nette de l'histoire et du caractère de notre philosophe. A vrai dire, c'est bien une biographie apologique qu'il a voulu écrire, et il est lui-même le héros de ses poèmes.

Il a dû naître en 1502, vers le milieu de l'année, puisque, d'après ses indications, il avait trente-quatre ans et demi à la fin de décembre 1536. Il avait vu le jour à Laval, ou peut-être plus précisément à Avenières, village qui fait partie de la même commune. Il prend soin de nous renseigner sur la situation

(1) Gul. Bigotii Somnium, etc. Parisiis sub signo Falcarii in vico novo nostræ Dominæ. 1537, in-12 (Bibl. Mazarine).

de sa famille : « Ma mère, écrit-il, est du sang de ces rois que la renommée donne pour aïeux à Agathocle; mon père et ses ancêtres prétendent remonter à Minerve, la déesse des tissus : voilà ma noblesse (1). » En d'autres termes, sa mère était la fille d'un briquetier, et son père, d'un tisserand. C'étaient des gens probes et simples.

La bonté de Jean Bigot, le père de Guillaume, paraît avoir été proverbiale dans le pays, témoin de son dévouement pour son enfant, de son indulgence et de sa générosité pour son fils devenu grand. Il avait pourtant un défaut qui n'en était pas un pour notre héros : il s'était ruiné en procès et était mort des ennuis que lui avait suscités la justice (*Épître antilogique* de 1549). Il avait donc sous ce rapport frayé la voie à son fils.

Une particularité que ce dernier raconte trois fois en vers et une fois en prose, c'est qu'il était né avec deux dents. De là grand émoi dans sa famille, plus grand encore parmi les nourrices auxquelles on le proposait; aucune ne voulait donner son lait à un nourrisson aussi extraordinaire, marqué du signe de quelque élection diabolique. Enfin une pauvre femme, qui vivait dans une ferme éloignée de 7 milles, avec son mari et dix enfants, se chargea de lui par pitié. Mal lui en prit. Au bout d'un an une peste éclate; le mari meurt, les dix enfants le suivent; la mère, atteinte à son tour, prend son funeste élève, va le déposer sur la route royale qui passait par là, à l'abri d'une haie, crie à des bergers, qui restaient seuls dans le pays, le nom du pauvre enfant et rentre chez elle pour mourir. Les bergers n'ont garde de s'approcher, et l'enfant reste là sans nourriture, portant instinctivement la main vers des mûres qui se trouvaient à sa portée, quand un passant se présente : c'était Jean Bigot, qui depuis un an n'avait pas pris ce chemin. Averti par les bergers, il recueille son fils, le rapporte dans sa demeure,

(1) Mater de sanguine regum
Queis Agathoclea fert fama fuisse satum.
Seque suosque pater jactat textrice Minervâ
Esse satos atavos : hæc mihi nobilitas.
(Ad Ambrosium Blaurerum).

lui donnant, pour ainsi dire, une seconde fois la vie. S'occupa-t-il de lui dans la suite avec plus des ollicitude qu'il n'avait fait dans son année de nourrice? Rien ne nous l'apprend, et ni les vers, ni la prose de Bigot ne mentionnent la tendresse de sa mère.

Il grandit donc comme il put et comme il voulut jusqu'à son adolescence. Il fut alors confié à des maîtres malencontreux (*infaustissimis*) qui lui enseignèrent un latin détestable, s'il faut en juger par ses écrits, et se soucièrent peu de ses mœurs, que de mauvaises compagnies eurent bientôt perverties. Occupé de ses procès et naïvement fier des talents de son héritier, Jean Bigot envoya son fils à l'université d'Angers, pour s'y préparer à l'étude du droit. Il était en situation d'apprécier l'utilité de cette science. Mais Guillaume ne s'en souciait guère. Les universités du temps contenaient des étudiants de tout âge, de quinze à quarante ans, et les jeunes s'y montraient plus dociles aux exemples de leurs aînés qu'aux leçons de leurs professeurs. Bigot apprit d'eux à boire dans les cabarets, à jouer des tours plaisants aux bourgeois, à se battre à tout venant, à fréquenter les mauvais lieux. Au bout de quelques années de cette vie, il se fit soldat (1), s'exposa avec une témérité sans égale à tous les hasards, prit part à toutes sortes de querelles et de batailles, et abusa tellement de sa jeunesse qu'à vingt-huit ans il avait la figure d'un vieillard. Le *Miroir*, qu'il a chanté dans l'un de ses poèmes, lui révéla un jour subitement les ravages qu'avait faits dans son tempérament cette vie désordonnée.

Il en a rappelé quelques épisodes. En raison d'un conflit auquel il avait pris part à Angers, où ces incidents n'étaient point rares et où les étudiants armés combattaient Normands contre Bretons ou Bretons contre Angevins (*Catoptron*), il fut obligé de se cacher. Il détale donc et se réfugie à Laval, chez ses parents. Là, que faire, surtout s'il était au village? Il se met à l'étude du grec, avec la fureur qu'il avait mise à de moins

(1) Juventutem consortia nequam ad voluptates et ad arma transtulerunt (*Ep. a Langey*, 1836). Fucum veneresque sequebar (*Catoptron*). Largis potibus (*id.*), etc.

nobles exercices, et apprend sans maître cette langue dont ses écrits attestent une connaissance assez étendue. Il s'est vanté, depuis lors, d'être *autodidacte*, non-seulement pour le grec, mais pour la médecine, l'astronomie et la philosophie. Cette circonstance ne dut pas rester sans influence sur son développement ultérieur. L'outrecuidance est le défaut ordinaire de ceux qui se sont instruits eux-mêmes; notre siècle a vu plus d'un de ces exemples, qui rappellent par certains traits celui de Bigot. Qu'il me suffise de citer F. V. Raspail, pour la chimie et la médecine; Proudhon, pour la philosophie spéculative et sociale. D'autre part, le savoir a quelque chose de plus personnel et de plus vigoureux chez ceux qui l'ont acquis par leurs seuls efforts.

Bigot garda aussi toute sa vie la trace d'une autre esclandre : il s'agit d'une lutte qu'il avait osé engager contre le seigneur de Latour-Landri, gentilhomme de l'Anjou. A quelle occasion? il ne nous le dit pas; il se borne à indiquer qu'il ne faisait que se défendre. Mais pourquoi et comment s'était-il mis dans le cas d'en avoir besoin? Il garde à ce sujet un silence prudent et d'ailleurs plein d'humilité : « Si tu exiges, Grynæus, que je rouvre la source de mes tristesses, en rappelant qu'une blessure sans honneur m'enleva le pouce de la main gauche, quand cette main essayait de protéger ma tête dans une lutte contre de nombreux ennemis près de la porte dite des Chapeaux-Suspendus, — du moins dispense-moi de produire à la lumière et de dévoiler moi-même dans mes vers les blessures que Latour-Landri me fit à la tête, les menaces de mort dont il me poursuivit sur terre et sur mer. » Puis, adressant à son ennemi lui-même les supplications de son repentir : « Si tu ne veux te laisser fléchir, ajoute Bigot, ni par les douleurs de mon exil volontaire, ni par les muses pacifiques que j'honore depuis longtemps, ni par une absence de cinq ans loin de ma patrie et de mes chers parents, dans un pays dont j'ignorais la langue, évite au moins d'abaisser la noblesse de ton épée au trépas d'un vil briquetier (1)

(1) Pudeat demittere stemma superbum vilis in exitium figuli (*Catoptron*).

qu'honore seule la simple probité de sa famille... Imite le généreux lion dédaignant de déchirer de sa griffe l'animal craintif qui cède devant sa force. » S'il est difficile d'avouer plus ouvertement ses torts, on doit convenir qu'il était aisé de mettre moins de bassesse dans cette prière de roturier à gentilhomme.

C'est aux mêmes aventures mystérieuses que s'appliquent quelques vers d'une épître élégiaque à son livre (1), que Bigot charge de saluer en passant ses amis de Mayence, l'un de ses séjours universitaires, et de se rendre ensuite par le Rhin, la mer et la Loire jusqu'à Angers : « Là, que de spectateurs accourront vers toi et que tu les rempliras d'étonnement! Lequel d'entre eux aurait dit de moi, il y a six ans : « Il sera plus tard » peut-être capable de quelque bien. » Recommande-moi humblement à mes juges, et ne t'éloigne pas sans avoir obtenu grâce pour mes péchés de jeunesse. Jean Dolabella de Pise insistera dans le même sens. Il plaide comme Cicéron, c'est mon Mécène; c'est, après mon père, mon ancre la plus sûre, celle qui retient mes voiles au milieu des Syrtes. » Ainsi les gens de justice s'en étaient mêlés, et déjà Bigot flattait ses avocats.

Mais tout est bien qui finit bien. L'auteur a composé le *Miroir* pour exhorter la jeunesse à une vie plus sage que la sienne : il lui offre l'exemple de sa propre conversion : « J'ai changé les labeurs de Mars contre ceux de Pallas; j'ai suivi la déesse presque aussi longtemps que j'avais suivi le dieu et avec un zèle égal, et quoique mes études aient encore peu produit, je suis heureux de mes premiers essais. Que les rides labourent mon visage, qu'une précoce vieillesse glace mon ardeur, que mon aspect inculte et sauvage donne l'idée d'un second Charon, je ne m'y refuse point, pourvu que, par ce chemin, je parvienne à la sagesse, à la vertu, à la noblesse d'âme. »

Il reste donc à voir si Bigot s'est réellement assagi et converti. Le *volontaire* exil qu'il s'était imposé pour échapper à ses juges l'amena d'abord à Louvain, où l'attirait une des plus célèbres universités de son temps. Il avait hésité entre les études

(1) *Ad suum libellum Elegia.*

faites dans un centre académique, au milieu des gradués et des docteurs, et les études faites dans l'isolement et la retraite (1). Ayant obtenu de son père les fonds nécessaires à son entretien, et non moins nécessaires au gain futur des éternels procès de Jean Bigot par son fils devenu avocat, il arrive au milieu de la jeunesse studieuse de Louvain.

Il avait alors vingt-huit ans et venait d'en passer cinq dans le métier des armes. Il s'adonna de suite à l'étude avec la fougue qu'il apportait à toutes choses, suivit tous les cours où il pouvait s'instruire, en donna de son côté; car, à cette époque, l'état-major des étudiants formait, dans chaque université, comme une société d'enseignement mutuel. Ces étudiants de trente ans et plus, pourvus de grades ou de savoir, étaient à la fois professeurs et élèves. Bigot apprenait la philosophie et enseignait le grec; il avait Baduel parmi ses auditeurs, et le dispensait amicalement du modique salaire que lui payaient les autres. Combien de temps resta-t-il à Louvain? nous ne saurions le dire. Il n'y eut de querelle avec personne, car il n'en raconte aucune qui se rapporte à cette partie de son séjour à l'étranger; sa conversion, d'ailleurs, était trop nouvelle, mais il nous assure qu'il entreprit et ébaucha trop d'études et se mit quelque confusion dans l'esprit. « Plein d'intérêt pour toutes les branches du savoir, j'appliquai à en acquérir l'encyclopédie toutes les forces de mon esprit et de mon corps. Si cette insatiable envie de tout apprendre m'eût permis de m'attacher à un seul sujet, je ne nie pas que je n'eusse pu le pousser loin... Mais tout chez moi est à l'état d'ébauche, rien n'est mené à son point de maturité (2). » Prenons note de ce qu'il y a eu d'abord d'indigeste dans les connaissances de Bigot; son style ne cessera pas d'attester que ce mal ne s'est jamais bien guéri.

De 1530 à 1536, notre étudiant séjourne successivement à Louvain, Marbourg, Mayence, Tubingue et Bâle. Marbourg ne lui laisse qu'un souvenir : des jeunes gens étrangers, Bouchard

(1) *Prélude*, p. 463.
(2) Quum inchoata in me, imperfectaque sint omnia (*Ep. à Langey.*, 1536).

entre autres, le traitent sans égards (*indignissime*), lui et plusieurs condisciples. Il se venge en écrivant contre Bouchard des épigrammes d'une extrême violence. Il est vrai qu'il ne tarda pas à brûler ces poésies d'étudiant; mais il a pourtant ou laissé subsister ou composé à nouveau deux ou trois pièces qu'il eût mieux fait de ne pas nous communiquer. Il en est une si grossière, si sale, qu'il est vraiment impossible d'en rendre compte même en latin et en note (1). Elle passe la mesure, et sous ce rapport aussi n'est pas sans jeter quelque jour sur le caractère de Bigot. Il faut en dire autant d'un *Épithalame* dont la fin trahit une véritable absence de délicatesse.

A Mayence, il eut des amis dans la faculté de droit (il se souvenait quelquefois des intentions de son père) et dans celle de médecine; mais il eut aussi des ennemis, et s'il tint à se montrer reconnaissant pour les bons offices des uns, il voulut prouver aux autres que la rancune est la reconnaissance du mal. Il en est deux qu'il appelle des *chiens*, expression dont il gratifie volontiers ses adversaires, en y ajoutant au besoin un qualificatif énergique. C'étaient un certain Gérard et Adam Elseigner, qu'il accuse en grec de haïr les muses (2). Chacun de ses pas était donc marqué par quelque difficulté dont il était assurément l'auteur. Car il est aisé à chacun d'éviter les querelles. Bigot ne les évita point à Tubingue.

Il y soutint, au contraire, des disputes retentissantes qu'il a jugées dignes d'un long narré. Ses études, d'abord universelles, s'étaient peu à peu concentrées sur la philosophie; il avait remarqué que les autres sciences étaient dignement représentées dans son pays et que celle-là seule était dédaignée. Il résolut de l'*illustrer*. Qu'on ne croie point que j'exagère et que je me plaise à attribuer à Bigot une ambition désordonnée. Il a écrit, dans une des notes du *Carmen supplex* : « Tous les astrologues qui ont étudié la nativité de Bigot ont prédit qu'il illustrerait une science, car les trois planètes les plus lumineuses ont signalé

(1) *Epigramma in Bouchardum empiricum.*
(2) *Ad libellum Elegia.*

sa naissance. » Et si l'on trouve cette opinion bien superstitieuse pour un philosophe, j'aurai bien pis à citer : « L'expérience, la raison, l'écriture, dit-il dans une autre note, démontrent que des esprits familiers, connus sous le nom d'esprits supérieurs et de lémures, ont du goût pour les esprits et les âmes des philosophes et les visitent de temps en temps par des songes. » Bigot avait eu de ces songes lumineux et prophétiques. Il n'aspirait donc pas seulement à être professeur de philosophie, mais à être philosophe et à prendre rang à côté d'Aristote et de Platon. Et quand il signale les particularités de sa naissance et de sa famille, quand il loue ses amis ou accuse ses adversaires, il croit écrire pour la postérité.

Il lui fait donc le récit des trois querelles qui signalèrent son séjour à Tubingue, et qui lui firent prendre successivement à partie la nation allemande en général, les disciples de Mélanchthon, Camerarius. Contre ce dernier, il s'agissait de l'*Entélechie* d'Aristote et du sens qu'en donne Cicéron, sens que Budée, selon l'auteur allemand, aurait mal compris et mal expliqué. Une longue dissertation, bourrée de mots grecs et de noms anciens, est destinée à prouver que Budée n'a pas été le *fouet* et le *fléau* de Cicéron. Croyons-en Bigot sur ce point, et ne nous attardons pas à cette première discussion. La seconde, contre les disciples de Mélanchthon, a un rapport plus direct avec celles qui troubleront l'académie de Nîmes. Il s'agit encore de l'*Entéléchie*, non plus interprétée par Cicéron et Budée, mais par Philippe Melanchthon. D'abord, parmi les partisans du grand lettré allemand, Bigot avait commencé par se faire la réputation d'un homme sans urbanité. Un jour, après les foires de Francfort (1535), Mélichius, professeur ordinaire à Wittemberg, arriva à Tubingue et descendit à l'hôtel de *la Couronne*, où devait le rejoindre son ami Mélanchthon. Pendant qu'il l'attendait, des camarades de Bigot lui demandèrent s'il ne voulait pas faire visite au Français et s'entretenir avec lui en raison de son *humanité*. — « Son *immanité*, voulez-vous dire, » répliqua Mélichius, faisant en latin un calembour allemand, et

le mot ne resta pas moins sur le cœur de Bigot que dans la mémoire de ses adversaires. Ils y ajoutaient des synonymes. Ils appelaient le professeur français non-seulement un rustre (*immanem*), mais un maniaque (*furiosum*), un chicaneur (*malignum*). On se croirait déjà à Nîmes. Bigot s'indigne et n'omet pas de se louer : « Quoi ! s'écrie-t-il, ils avouent que j'ai quelque savoir ; Camerarius, dans un banquet solennel, m'a mis au-dessus de Pic de la Mirandole ; Melanchthon présent l'a entendu et approuvé ; je suis leur collègue à l'Université, et ils me privent de tous les honneurs et de tous les profits ! » Ils l'excluaient, en effet, des actes publics, des banquets, du conseil de l'Université, et après son élévation au grade de docteur en médecine, ils n'ajoutèrent rien à ses honoraires. « Je leur pardonnerais, ajoute Bigot, et je regarderais comme au-dessous de moi de les mentionner dans mes écrits, s'il ne s'agissait de l'intérêt des lettres, si je n'avais à défendre la philosophie, qu'ils attaquent indignement, si la profonde ignorance de ces sophistes ne mettait le gymnase à deux doigts de sa perte. » C'est aussi la philosophie qu'il prétendra défendre dans la suite contre Baduel, c'est l'Académie nîmoise qu'il voudra préserver de la ruine. Bigot ne fera que se répéter. Ce qui acheva de le brouiller avec les disciples de Mélanchthon, ce sont deux thèses qu'il soutint contre les idées de leur maître. A l'issue d'une de ses leçons, on lui apporta une feuille, imprimée à Wittemberg, et contenant une leçon de Melanchthon sur l'âme. Le texte de cette leçon donnait tort à Bigot sur quelques-uns des points qu'il venait de traiter. Il se crut donc obligé de prouver que l'erreur n'était pas de son côté, et annonça que, dans la leçon suivante, il prouverait son dire sur l'*Entéléchie* (dont on voit que nous ne pouvons sortir). Il le fit, à son avis, avec un plein succès, et fut, d'ailleurs, des plus modérés dans la réfutation de Mélanchthon. Il n'était pas surprenant que, si savant, si occupé, l'illustre professeur eût un instant dormi comme Homère, et l'on trouvait de plus grandes bévues chez Vivès lui-même et chez Rodolphe Agricola. Mais on ne touchait pas impunément à

l'idole. Un des disciples de Mélanchthon, pédagogue chargé de quelques élèves, quitta la salle avec sa jeune bande; d'autres l'imitèrent, et les autres auraient sans doute dévoré le profane, si la prochaine arrivée du maître lui-même n'eût engagé ces chiens puants (*putidi canes*) à réserver Bigot à la mâchoire de ce chien généreux. Mélanchthon ne se fâcha point et sa douceur aurait dû servir d'exemple, mais il n'en fut rien. Au lieu de discuter amicalement, comme le maître, les disciples se montrèrent de plus en plus hargneux. L'un d'eux, Fuschius, dans une thèse de médecine, affichée huit jours à l'avance, inscrivit cette proposition : qu'un corps ne consiste que dans la somme de ses qualités. C'était encore attaquer Bigot, qui, pour ne pas rester sous le coup de cette agression, réfuta la thèse, même avant sa soutenance. On ne sera pas étonné, après un tel récit, que notre auteur ne prodigue à ses adversaires les appellations de sophistes que j'ai déjà relevées, de madrés (*veteratores*), de sycophantes, d'ennemis de toute vérité. C'est à celles-là qu'il se borne en prose, mais son *Gradus* lui fournit en vers des synonymes plus variés.

Les vers auxquels je fais allusion sont ceux du *Somnium* qui accompagne l'*Épître antilogique* de 1536, comme le *Carmen supplex* accompagnera l'*Épître antilogique* de 1549. Ces deux poèmes sont pleins de licences de mots et d'idées, et répètent en traits plus vifs ce que les épîtres ont déjà dit. Dans *le Songe*, Bigot voit une déesse, la Vérité, traînée sur son char brillant par des animaux de diverses espèces, un lion, un taureau, un cheval à la blanche crinière. Ce dernier désigne vraisemblablement Bigot lui-même, dont la chevelure a pu blanchir de bonne heure, pour les raisons qu'il a exposées dans le *Miroir*; mais voici ses ennemis : *asinique suesque :* des ânes et des porcs. S'ils hésitent à se reconnaître à la ressemblance, il leur dira plus clairement le mal qu'ils font à leur université. « Les bonnes études y sont sans honneur ; nous devenons la fable du vulgaire, le jouet des enfants ; on nous met au-dessous du magister de village. Voilà ce que ne peut supporter un généreux courage

conscient de sa valeur. Mais que peut une seule barque contre une telle montagne d'eau. O crime! ô mœurs! la reine des sciences est opprimée, la sagesse est soumise à d'indignes lois; elle gémit sous le pied du grammairien (1) (comme plus tard à Nîmes), et son chef, Aristote, que l'univers admire, sert ici de butin à de grossiers triomphateurs... Mais qui persécute la sagesse avec plus de dureté que ceux qui n'ont pas reçu ses leçons? Trahie par le renard du Norique, attaquée par la fourbe et l'orgueil, elle est exposée au poignard (*sica*) perfide de Sicard, et c'est Claude qui est le tribun de cette milice. Quand vous sauriez tout ce qu'ont su Platon et Salomon, quand un travail d'Hercule vous aurait appris tout ce qu'on peut savoir avec l'aide du génie et du temps, si vous ne payez un vénal diplômé, si vous ne savez flatter, ramper, vous insinuer auprès de ceux qui régissent les études pour les perdre, vous ne pourriez séjourner à Tubingue. Ni Volmar, ni Scheckius, ni Blaurer, mes savants amis, n'y peuvent rien... Grynæus, unissant ses efforts aux leurs, ne pourrait prévenir la ruine de l'Université, minée dans ses fondements. Cette troupe insensée s'applique à arracher la racine et la solide base de tous les arts, celle sur laquelle reposent toutes les autres facultés... Pendant que, dans mon sommeil, je croyais faire entendre ces plaintes, je me trouvai tout à coup inondé de sueur. Comme un chien fidèle et courageux défend le troupeau contre les loups, les menace de ses aboiements et de ses morsures, les écarte de la bergerie qu'ils envahissent, et ne cesse de les repousser que lorsque les forces et la voix lui manquent; ainsi je défendais la sagesse de mes efforts et de mes cris. »

Cette ardeur batailleuse contre les ennemis de sa science, Bigot n'était pas loin de la tourner contre ceux de son pays. En attaquant Budée, Camerarius avait remarqué qu'il était Français. Quand Bigot osa critiquer Melanchthon, on lui fit observer que le procédé était désobligeant de la part d'un Français. Et, dans ce temps de rivalité, où les deux nations prenaient vive-

(1) ..... Sapientia.... sub pede grammatico misere calcatur (*Somnium*).

ment parti pour François Ier ou pour Charles-Quint, on peut croire que les coups de langue étaient encore moins rares que les coups d'épée. Bigot ne s'en prive pas plus dans l'épître à Langey que dans *le Songe*, et il est intéressant, pour comparer un instant le présent au passé, de relever quelques-uns des traits qu'il décoche. N'insistons ni sur ses objurgations aux princes allemands pour faire interdire la calomnie contre nos compatriotes, ni sur l'accusation vaguement imputée à tout le peuple d'avoir poussé à l'empoisonnement du dauphin François, fils aîné du roi de France : bornons-nous à ce qui rappelle le mieux les mœurs du temps et les fureurs de Bigot :

« Ce peuple est nourri dans les armes et d'une valeur brillante dans les combats : il habite un sol plus âpre, respire les froids du Nord, s'accoutume au fer dès l'enfance et vit davantage à sa guise. Peut-être l'abus des boissons corrompt-il ses mœurs. Il s'admire lui-même, capable de mépriser Achille, de dédaigner Hector, s'il avait à les combattre. Tu n'as pas de savoir, ô Budée; tu n'as pas d'éloquence, Bembo; car vous n'avez pas eu le bonheur de naître en Allemagne. Telle est la sottise du populaire, la présomption des classes instruites... Soyez étranger, on vous laissera mourir de faim plutôt que de vous payer vos leçons ou de vous offrir un présent. Je suis le premier Français qui ait reçu parmi eux les honneurs du doctorat. La nation aime peu ses maîtres et porte le joug avec impatience; éprise de la liberté, elle a pourtant sous ce règne adouci sa passion ; mais elle est avide de nouveautés et se précipite avec ardeur vers les nouvelles doctrines (allusion à Luther, à Zwingle, aux anabaptistes). » A l'occasion des guerres déloyales de Charles-Quint, Bigot s'écrie plus loin : « Dieux, vengez-nous! que Mars détruise par le fer, que la famine dévore nos ennemis, que Junon remplisse de poisons leur atmosphère et leur fasse expier leurs crimes ! Mais si vous voulez, ô Dieux, pour notre châtiment, prolonger l'existence de ces couleuvres, inspirez à nos princes l'esprit de résistance, la haine persévérante, le souci permanent de la vengeance, des haines égales à leurs

forces pour que nous éteignions enfin le souffle empesté de ces hydres, impunément funestes. » Bigot put croire ses vœux exaucés en voyant la déroute de Charles-Quint, « allant ensevelir en Espagne son honneur mort en Provence ». C'est le même sentiment qu'exprimait, avec plus d'élévation, Marguerite de Navarre dans une très-belle lettre à Renée de France, publiée ici même. (*Bull.* XV, 129-131.)

Le Songe, écrit à Bâle, se rapportait aux incidents du séjour à Tubingue, comme l'*Épithalame* mentionné plus haut était relatif à un mariage célébré à Mayence. Bigot ne séjournait pas longtemps dans ces diverses villes. Bâle lui offrait l'amitié de Grynæus et celle du libraire Oporinus ; elle y ajouta une ressource imprévue. Un jeune Français, Barnabas Voréus du Fossé (*Fossanus*), lui demande des leçons, de grec de la part de Du Bellay Langey. L'ambassadeur de François Ier paya, sans doute largement, les leçons, dont l'élève profita si bien qu'il fit en six mois plus de progrès que Volmar n'en avait fait en cinq ans. Langey devint ainsi le Mécène de Bigot. Sa protection rouvrit à l'exilé l'espoir du retour dans sa patrie et permit la publication à Paris (1537) du livre imprimé à Bâle. Elle eût procuré à Bigot une chaire de professeur royal à Paris, si l'aumônier du roi, Duchâtel, n'eût fait échouer ses démarches. Dès lors Bigot, dans divers voyages, suivit son protecteur, qu'il quitta pour se rendre à Nîmes, en 1541. Dans l'intervalle, il avait séjourné à Chambéry, comme médecin, refusé une offre magnifique de professeur à Padoue, une autre offre de l'évêque Pellicier, qui voulait l'attirer à Montpellier, une troisième du duc de Cardone, vice-roi d'Espagne, qui l'appelait à Barcelone. C'étaient là les titres de gloire de Bigot. Mais quel jugement tout ce qui précède permet-il de porter sur son caractère et quelle sera la conclusion de notre minutieuse enquête sur son passé?

S'il ne s'attribuait que du talent, du savoir, une grande puissance de travail, une ardeur exceptionnelle à acquérir de nouvelles connaissances, nous lui donnerions satisfaction ; car

sous ces divers rapports Bigot est une personnalité remarquable; mais ses prétentions vont plus loin. Il se croit un génie supérieur : il surpasse Pic de la Mirandole; il égale Platon; comme lui il brûle ses poésies pour se livrer à la plus haute des sciences; il se mêle familièrement aux quelques hommes d'élite qui marchent à la tête de l'humanité. Rien ne justifie, ni dans sa jeunesse, ni dans son âge mûr cette prétention malsaine. Elle est née d'une disposition inexplicable de son naturel; elle s'est accrue de la naïve confiance de Jean Bigot dans l'étoile de son fils, du travail d'abord solitaire et un moment trop personnel de Guillaume. Quoi qu'il en soit, elle suffit à troubler son équilibre mental et à le mettre sur le chemin des petites maisons. Quand plus tard, à Nîmes et à Toulouse, il sera soupçonné de folie, ce sera pour n'avoir pas prudemment élagué les bourgeons d'un amour-propre désordonné; ce sera pour n'avoir point observé qu'on peut étudier la philosophie sans être philosophe; être philosophe sans être la philosophie même; être la philosophie même sans être à soi tout seul la prospérité des universités de Tubingue et de Nîmes.

En faveur de ses prétentions, Bigot invoquait Grynæus, Melanchthon, Langey, le recteur de Padoue, le duc de Cardone, les cardinaux Du Bellay et de Châtillon. Mais là aussi éclate son manque d'assiette et de bon sens. Que ces divers personnages lui aient témoigné de la bienveillance, de l'affection; qu'ils lui aient fait obtenir des pensions, des situations, des lettres de grâce, il n'y a là rien qui ne soit conforme aux mœurs françaises, à l'esprit du temps, aux égards que l'on croyait dus aux lettrés et aux savants. Mais aucun d'eux ne garantissait autre chose que son bon vouloir, son adhésion polie à l'opinion qu'on avait voulu lui donner, son urbanité digne du siècle de François Ier et de la Renaissance. Quant aux lacunes que pouvaient présenter ou les idées ou le caractère de Bigot, ils n'avaient garde de s'en préoccuper; encore moins de les nier.

Le même orgueil qui abusait Bigot sur lui-même altérait ses rapports avec les autres. Les brouilles et les difficultés le sui-

vaient comme son ombre. A Angers, à Marbourg, à Mayence, à Tubingue, à Nîmes, il se faisait des ennemis, et je crois qu'en vérité il considérait comme tels tous ceux qu'il ne parvenait pas à enrôler parmi ses admirateurs. Il comblait ces derniers de compliments et les autres de malédictions. L'animosité éveillée en lui mettait le feu à toutes les poudres, je veux dire à toutes les impétuosités qui l'avaient précipité successivement vers les plaisirs, les armes, les études, la haine, la fureur, peut-être le crime. Une fois hors de lui, Bigot ne se possédait plus, ne connaissait plus de mesure.

Dans cet état d'esprit où la passion ne laissait plus de place à la réflexion et au bon sens, Bigot exagérait inévitablement les torts de ses adversaires et était porté à les considérer comme des monstres. Tout ce qui était contre eux s'illuminait des clartés de l'évidence, non moins que ce qui était en sa faveur. Ses écrits, qui sont tous des apologies et quelquefois des apologies destinées à ses juges, sont sans doute sincères, mais ne sont point impartiaux. Il y prend pour argent comptant les assertions de ses avocats, et ses plaidoyers pour lui-même ne peuvent être pris qu'à titre de renseignements et sous bénéfice d'inventaire.

La preuve en est qu'on n'est jamais sûr qu'il ne va pas se réconcilier avec ses adversaires. Il avait annoncé à Bâle, sous le titre de *Diaphorologia*, ou compte rendu de ses différends, un écrit sur ses querelles à Tubingue. Grynæus, Volmar et d'autres le prièrent d'y renoncer ; il y consentit, d'autant plus qu'il venait de faire sa paix avec plusieurs de ceux qu'il voulait attaquer. La veille ils étaient des sophistes, des trompeurs, des sycophantes ; le lendemain, ils n'étaient plus que de braves gens. De même à Toulouse, dans la seconde moitié de 1549, il allait se réconcilier avec Baduel, entrer dans ses idées, accepter un compromis avec les représentants de la ville. Tout à coup, il tourne bride, fait citer Baduel et les consuls, écrit son Épître antilogique.

C'est que, à côté de l'orgueil et de la passion sauvage, il y avait chez Bigot une troisième lacune : un manque de finesse

d'esprit et surtout de délicatesse morale. Tout le prouve : le plaisir qu'il a à parler de ses frasques de jeunesse, ses épigrammes dégoûtantes contre Bouchard, les conseils déplacés à la mariée de son Épithalame, les détails qu'il donne sur Fontanus et sur sa femme, et sur son célibat; ses éternelles médisances; le gros sel dont il assaisonne toutes ses plaisanteries; la légèreté avec laquelle il change d'avis; ses abondantes libations. Il eût décidément mieux fait de ne pas se fixer à Nîmes, de n'y pas contracter de long engagement. Puisqu'il avait le don de plaire et de se faire bien venir au premier abord, il aurait sagement fait d'errer d'université en université, de marché en marché, comme il disait, de ne passer qu'un semestre dans chacune, et de ne pas compromettre auprès de connaissances trop initiées à ses défauts et à ses vices, l'éclatante renommée qu'il s'était acquise sur toutes les routes.

M.-J. Gaufrès.

DOCUMENTS INÉDITS ET ORIGINAUX

LETTRES DE BENJAMIN DU PLAN A J.-A. TURRETIN (1730-1737).

Ce n'est pas aux lecteurs du *Bulletin* que nous avons à faire le portrait de Benjamin Du Plan. Ce portrait, si bien tracé par M. le pasteur Bonnefon, nous le connaissons tous, et nous avons senti à la lecture de ces pages saisissantes revivre le gentilhomme d'Alais, le député généreux qui consacra toute sa vie à la cause des églises réformées. Nous voulons seulement ajouter quelques lettres inédites de Du Plan à celles tirées des archives particulières de M. Lloyd ou de la volumineuse collection d'Antoine Court.

Turretin, le théologien genevois, qui joua au XVIIIe siècle un rôle important dans son église et son académie, et qui portait aux malheurs de la France réformée un très-sympathique intérêt, avait entretenu à la fin de sa carrière des rapports suivis avec Benjamin du Plan. Lorsque ce dernier vint à Genève préluder à ses grands voyages au nord, où il allait représenter aux puissances le lamentable état des églises sous la Croix, Turretin, de concert avec les pasteurs Vial et Maurice, l'aida de son appui généreux et efficace; même accueil à Lausanne, à Neuchâtel, à Berne, à Zurich. Dès la première lettre de Benjamin Du Plan on voit combien il aime à se placer sous la sage tutelle de Turretin et de ses amis.

Lausanne, 17 septembre 1730.

Monsieur et très-honoré Pasteur,

J'écrivis il y a quelques temps à M. Cortès que nos amis d'ici n'approuvoient pas encore mon voyage en Hollande et en Angleterre, parce que les circonstances n'étoient point favorables.

Il m'a répondu, au nom des Pasteurs et anciens dont il a été établi doyen et modérateur, que je suivisse les sages conseils de nos amis et protecteurs, et que je me contentasse de leur exposer leurs besoins de Prédicateurs et de livres pour soutenir les fidèles qui ont déjà goûté la bonne parole, et pour étendre la vérité dans plusieurs lieux

et plusieurs provinces qui soupirent après la même faveur que les Églises du bas Languedoc, des Cévennes, du Vivarais, et quelques quartiers du Dauphiné qui jouissent depuis plusieurs années de la prédication de l'Évangile et de l'administration des sacrements.

Je m'acquite, Monsieur, de ma commission en prenant la liberté de vous écrire pour vous prier de vous assembler avec MM. les PP. Maurice et Vial vos Très Honorés Collégues et nos bons Amis, pour consulter ensemble le plus tôt que votre santé et vos affaires le permettront, s'il convient que je renvoye encore mon voyage ou si je le dois faire cette automne.

Il seroit inutile, mes Très Honorés Pères et Frères en notre Seign[r] J.-C., de vous dire que le sujet dont il s'agit est digne de toute votre attention et de votre zèle.

Votre charité ne se borne pas à l'Eglise particulière dont la Providence vous a établi Pasteurs, elle embrasse l'Eglise Universelle, tout le corps Mystique de J.-C.; elle s'interresse en particulier pour les Eglises de France qui ont été dissipées par la persécussion, mais dont Dieu a rassemblé plusieurs débris pour former des troupeaux qu'il conserve par un miracle de sa Providence au milieu des loups ravissants.

Persuadé donc de votre charité et des besoins spirituels de ces pauvres Eglises qui m'ont choisi pour Deputé afin de solliciter l'amour fraternel des Eglises du païs Etranger qui jouissent de la liberté et de la paix, je vous supplie de m'honorer de vos conseils, de me dire ce que je dois faire et de quelle manière je me dois conduire. Je suis disposé à exécuter tout ce que vous me direz, persuadé que je suis, que vos conseils seront dictés par la sagesse aussi bien que par la charité.

Si vous approuvez mon voyage je pourrois profiter d'un bateau qu part dans six ou sept jours de Berne pour la Hollande et vous auriez la bonté de me faire tenir par la poste vos instructions et vos lettres de recommandation; je demanderois en même temps les lettres de recommandation que M. de St-Saphorin m'a offert pour la Hollande où je m'arreterois jusqu'à ce que ce seig[r] ait fait savoir à la Reyne que les besoins et les ordres des Eglises que je sers m'ont fait partir; mais je ne passerai pas en Angleterre sans son approbation.

A l'égard des secours dont j'aurai besoin pour fournir aux frais du voyage, vous en étes, Messieurs et Trés honorés Pasteurs et Amis, par-

faitement les Maîtres. Je voudrois de tout mon cœur étre en état de le faire a mes despans. Je ne veux point briller ; la charité pour ces Eglises m'anime. Je ne demande que le nécessaire, et si contre mon attente et l'espérance que j'ai en la miséricorde de Dieu, je n'obtenois pas des secours au dela des fraix que je ferais, je consens volontiers d'en supporter la plus grande partie et meme le tout, si je puis disposer d'un petit capital que mes parens m'ont envoyé. M'étant offert à Dieu et attaché au serviee de son Eglise, je suis disposé par sa grace a sacrifier ce que j'ai de plus cher pour la gloire d'un si bon Maitre et pour la consolation de sa chère Epouse.

J'attens l'honneur de votre réponse en vous assurant du profond respect et de l'affection tendre avee laquelle je suis, Messieurs mes Très Honorés Pères et Frères en N.-S. J.-C., Votre très humble et très obeissant serviteur.

CAILA DU PLAN.

M. Court vous assure de ses très humbles respects.

Du Plan ne tarda pas à revenir à Genève, où il se trouva à bout de ressources. Les synodes lui avaient voté, il est vrai, cinq cents livres pour ses frais de déplacement, mais il ne les avait pas touchées. Quant à ses rentes particulières, elles se bornaient au peu d'argent que lui envoyaient son père et son oncle Léches. Ses embarras particuliers ne lui faisaient pas oublier les malheurs d'autrui, et nous le voyons solliciter pour un sien ami la bienveillance de Turretin qu'il avait lui-même éprouvée.

Grange-Canal, 16 décembre 1730.

Monsieur,

Nous nous étions flattés de placer à Zuric le s[r] Bonbonnoux, qui a usé ses forces et sa santé aux services des Eglises R. de France qui gémissent sous la croix ; mais les Mess[rs] de Zuric venant de nous accorder quelques gratifications ont renvoyé M[r] Cortès à M[r] le Pasteur Dachs pour solliciter la charité de LL.EE. de Berne. M. Dachs n'a pas jugé à propos de parler encore à LL. EE. pour plusieurs motifs qu'il spécifie, ce qui fait que le pauvre M[r] Bonbonnoux, quoy qu'un très digne sujet selon le témoignage de tous ses frères, se trouve présentement exposé à la misère, si Dieu ne lui suscitte quelques bons Amis.

J'ai cru, Monsieur, que vous ne trouveriez pas mauvais que je prisse la liberté de m'adresser à vous dans cette occasion, et cela d'autant

plus que j'ay éprouvé votre charité dans toutes les occasions que je vous ai offertes. Il me souvient que M[rs] les PP[rs] Maurice, Vial, de la Rive, Sarrasin et Lullin ont contribué avec plaisir dans certaines occasions que je leur ai procuré d'exercer leur charité.

Si vous vouliez avoir la bonté en les assurant de mes trés humbles respects de leur parler en faveur de M[r] Bonbonnoux, je ne doute pas qu'ils ne concourent avec vous pour le faire subsister pendant quelques mois. Des que l'hiver sera passé j'ay dessein, s'il plait à Dieu, de l'amener avec moy à Berne, où par le moyen de mes Amis je pourrai lui faire avoir une petite pension qui le mettra en état de couler doucement le reste de ses jours sans étre à charge à aucun particulier.

Je fais bien des vœux, Monsieur, pour votre conservation et l'augmentation de votre santé qui seroit si utile à l'Eglise; le Seigneur veuille vous accorder aussi sa plus précieuse bénédiction.

J'ai l'honneur d'étre avec respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Caila du Plan.

A ce moment-là, le synode national réuni dans le Vivarais, après avoir traité la question des églises et s'être préoccupé du maintien de la vérité au milieu d'elles, donna une pensée de commisération à Du Plan, et l'autorisa à prélever sur ses collectes tous ses frais de voyage, jusqu'à ce que les ressources qu'on en espérait permissent de récompenser dignement ce serviteur dévoué de la cause protestante en France. Cette autorisation du synode, à laquelle étaient jointes des pièces officielles confirmant le mandat dont il était chargé, décidèrent Du Plan à accomplir son projet. Au moment de se mettre en route il reçut de Turretin et de ses collègues le certificat suivant :

« Nous, pasteurs de l'Église de Genève, attestons que M. B. du Plan, gentilhomme d'Alais en Languedoc, d'une taille au-dessus de la médiocre, cheveux longs, âgé d'environ quarante ans, est d'une famille de notre religion ; qu'étant sorti du royaume de France pour en faire une profession publique, il a demeuré près de sept ans au milieu de nous, pendant lesquels il nous a extrêmement édifiés par ses mœurs pures et par son zèle pour l'avancement du règne de Jésus-Christ ; il a fréquenté fort soigneusement nos assemblées de piété et il a célébré la Sainte Cène toutes les fois que l'occasion s'en est présentée. C'est pourquoi, le voyant partir pour la Hollande où il va faire un voyage, nous le recommandons à la grâce de Dieu et à la bienveillance de nos frères. »

Ce certificat, daté du 12 avril, alla rejoindre du Plan à Lausanne, où il était déjà depuis quelque temps et d'où il avait écrit à Turretin :

Lausanne, 2 avril 1731.

Monsieur, le mauvais temps et un gros rhume me retinrent dans Genève jusqu'à mardy au soir.

Je ne suis arrivé à Lausanne que vendredy au soir fort fatigué. J'ai vu ce matin Monsieur le Professeur Polier qui ma remis cinq mirlittons que Mr Vernet lui avoit donné par vos ordres pour me remettre ; comme Mr le Pr Polier ne m'a rien expliqué de leur destination, je prends la liberté de m'adresser à vous pour vous prier de me dire l'usage que vous voulez que j'en fasse afin que j'exécute fidèlement votre volonté.

J'aurois bien souhaitté d'avoir l'honneur de voir Mr votre fils et Mr Vernet, mais ils étoient allés du coté de Vevey voir les salines lorsque j'arrivai, et ils ne séjournèrent point à Lausanne comme je l'aurois cru. Je crois qu'ils seront arrivés heureusement de leur voyage qui ne peut qu'avoir été agréable pour eux et pour plusieurs personnes qui ont connu leur meritte et éprouvé votre libéralité.

Dieu veuille vous conserver avec tout ce qui vous est cher et répandre ses plus précieuses bénédictions sur votre personne et sur vos travaux.

Mr le Professeur Polier et Mr Court vous assurent de leurs très humbles respects, on est très content des progrès de nos deux étudiants. Si ma toux se calme un peu je partirai, s'il plait au Seigneur, cette semaine icy pour Berne ; peut-être que je passerai par Neufchatel. Mr de S. Saphorin est toujours dans de bonnes dispositions pour les Eglises de France.

Dieu veuille par sa grâce lui susciter de bons amys.

J'informerai de Berne Mr Vial — sur ma route.

Je me recommande à vos bonnes prières, votre bienveillance et vos sages avis me seront toujours précieux.

J'ai l'honneur d'étre avec respect, Monsieur, votre tres humble et tres obeissant serviteur.

CAILA DU PLAN.

Muni de ses lettres de recommandations, du Plan gagna Zurich, puis l'Allemagne, où il eut une entrevue importante avec le roi de Suède, alors

de passage à Cassel, et qui lui fit un présent de huit cent livres. De là il se dirigea directement vers l'Angleterre. Il lui fallut vingt mois, comme on le sait, de requêtes instantes pour arriver à gagner les sympathies de la Cour. L'évêque de Canterbury ne fut pas étranger au succès de du Plan de l'autre côté de la Manche. Là encore Turretin lui rendit service, car depuis quelque temps déjà il l'avait mis en rapport avec l'illustre Prélat anglais.

Sans date.

Il y a environ cinq ou six semaines, que je me suis donné l'honneur d'écrire à Mylord Archevêque de Cantorbery. Comme cet Illustre Prélat m'a témoigné dans une réponse qu'il eut la bonté de me faire il y a quelque temps, qu'il s'interressoit beaucoup au rétablissement des Eglises réformées de France, je lui fournis une occasion de signaler sa charité soit par lui mesme ou par son crédit.

Vous verrez, Monsieur, par la copie de la lettre que je vous envoye, tout ce que je prens la liberté de lui exposer, et comment je l'adresse à vous ou à M[r] Vial, au cas qu'il prenne plaisir à signaler dans cette occasion son zèle pour la propagation de Notre Sainte Religion en France.

Je croirois vous offenser, Monsieur, si je vous faisois des excuses d'avoir donné votre nom a cet Illustre Prelat qui vous honnore beaucoup.

A moins que vous ne me le conseilliez, je ne parlerai point du tout de ce Seigneur au Synode, quand mesme il accorderoit ou feroit accorder quelque chose de considérable. Car si le secret doit étre l'âme de touttes les affaires, il doit l'étre sur tout dans celles icy, du moins à l'égard des personnes Illustres ou des magistrats qui contribueront; sans cela il est comme impossible que les choses ne fissent d'éclat et ne portassent plus de préjudice que d'utilité. Je laisse Mons[r] à votre prudence et à celle de M[r] Vial, et des autres Mess[rs] vos collègues au St Ministère, et à l'édification des Eglises Réformées de France, de faire entendre ce qui est juste et raisonnable à ces Mess[rs] de France.

Quand à moy, comme je ne désire que la gloire de Dieu, leur salut et le mien, je me ferai un plaisir et un devoir de me conformer à vos sages conseils, ayant une grande confiance dans vos lumières, votre équité et votre expérience. Je sens parfaitement bien que ces Mess[rs] que la Providence a suscités pour relever la vérité en France

et moy auront besoin de quelque bonne teste qui nous aide de ses conseils et accommode nos petits differents. Dieu permet nos foiblesses afin que toutte la gloire du rétablissement de notre Sainte Religion soit attribuée à sa grâce.

Je me donne l'honneur d'écrire à MM. Vial et Dentand en leur disant que vous aurez la bonté de leur communiquer votre lettre, comme Mr Vial aura celle de vous communiquer les instructions et la lettre du Synode.

Je n'ay pas besoin, Monsieur, de vous exhorter à la charité dans cette occasion puisque vous y exhortez si bien les autres et que vous donnez tous les jours des preuves que vous sentez ce que vous dites, que vous exercez la bénéficence et que vous étes depuis longtemps un Martyr Illustre des Vérités Evangeliques, sans qu'on puisse se plaindre d'aucun tyran ni bourreau.

Je me tiendrai toujours fort honnoré si vous voulez m'accorder un peu de part dans vos bonnes graces, et je m'estimerois heureux si je pouvois trouver une occasion favorable pour vous témoigner la haute estime et le profond respect avec lesquels j'ai l'honneur d'étre, Monsieur, Votre tres humble et tres obéissant serviteur.

Caila du Plan.

Je vous prie de remettre s'il vous plait la copie de la lettre de Mylord Archevêque de Cantorbery a Mr Vial.

Nous avons vu qu'à force de persévérance du Plan réussit à éveiller la sympathie des Anglais. Ces derniers lui refusèrent d'abord tout secours sous prétexte que les protestants de France souffraient par leur faute, soit parce qu'ils persistaient à tenir des réunions illégales, soit parce qu'ils s'obstinaient à préférer la persécution à l'exil; mais ils finirent par écouter avec bienveillance le récit des malheurs des réformés français, et à dénouer les cordons de leurs bourses. Le roi, entr'autres, fit un présent de milles pièces d'or avec promesse de le renouveler chaque année.

Du Plan quitta Londres vers la fin d'octobre 1733, et après une traversée où il faillit périr, il débarqua à La Haye.

Il attendit d'être remis de l'indisposition que lui avait causée le climat d'Angleterre et les fatigues du voyage pour écrire à Turretin.

La Haye, 8 décembre 1733.

Monsieur, je reçus la réponse gracieuse que vous me fîtes l'honneur de m'écrire lorsque j'étois à Londres. J'en suis revenu il y a

six ou sept semaines, après avoir laissé les choses dans des dispositions qui me font espérer que nous aurons encore cet hiver une petite récolte. Depuis que je suis icy j'ay fait diverses connoissances qui me persuadent qu'il y aura une moisson, qui a la vérité ne sera pas si abondante que celle d'Angleterre, mais en récompense sera plus prompte.

Dès que j'aurai fini icy je me haterai de passer du coté du Nord, quoy que la saison ne soit pas favorable pour voyager. Mais outre que je serai bien aise d'expédier les affaires le plus tot qu'il me sera possible, il se pourra que la guerre qui se prépare rendra les chemins plus dangereux que la rigueur de l'hiver ne les rend présentement difficiles.

Quoy que je me sois trompé dans l'adresse de la lettre que je vous écrivis, je ne vous ai nullement oublié, Monsieur. Votre personne, votre mérite et vos bons offices sont trop profondément gravés dans ma mémoire et dans mon cœur. Mais comme j'ai été en relation de lettres avec M. le professeur Polier, et que je pensois alors à lui écrire, je mis sa profession pour la votre. J'espère, Monsieur, que vous me pardonnerez cette équivoque qui vous a donné lieu de me faire un reproche qui, quoy que je ne le mérite point, est très obligeant pour moy. Je voudrois trouver quelque occasion pour vous témoigner non seulement le souvenir, mais encore la juste reconnoissance et le profond respect avec lequel je suis votre très humble et très obéissant serviteur. C. Du Plan.

P. S. Permettez moy Monsieur que j'assure icy de mes très humbles respects Mess[rs] vos deux très honorés collègues dans l'œuvre du Seigneur.

M. Chaix m'a chargé de vous assurer de ses très humbles respects. Il me dit avoir écrit, ces jours passez, à M[r] son oncle, mais les choses n'étaient pas encore réglées comme il faut ; on espère qu'elles iront mieux. A Dieu seul soit toute la gloire, puisque c'est lui qui donne la volonté et qui la fait accomplir, les hommes n'étant que de faibles ou impuissants instruments sans la grâce.

Je n'écris pas encore à M[r] Vial, jusqu'à ce qu'il y ait quelque chose de nouveau : mais si vous jugez a propos, Messieurs, de me donner quelque avis, mon adresse est à la Haye, chez M[lle] Bordeaux, devant le Parlement d'Angleterre.

Les ressources que du Plan tira de la Hallande pendant les deux ans qu'il y passa consistèrent, comme on le sait, en pensions annuelles de trois mille florins pour le terme de cinq ans, et dans le relâchement de vingt galériens avec une rente de trois cents florins pour dix et une de deux cent cinquante pour les autres.

Du Plan quitta la Hollande en octobre 1735 pour la Prusse, où il ne cessa d'intéresser à sa cause les ministres d'État. Il dressa en particulier pour eux une liste de tous les galériens et de toutes les prisonnières pour arriver par là à engager quelque autre cour à se joindre à celle de Prusse pour la délivrance de tant de malheureux.

Après plusieurs mois de séjour en Allemagne et des visites successives à Magdebourg, Francfort, Leipsick, Hambourg, du Plan poursuivit sa course vers le nord et arriva à Copenhague, d'où il écrit à Turretin.

Copenhague, 17 mars 1737.

Monsieur, j'ai reçu la réponse dont vous m'avez honoré ; je suis très sensible aux vœux sincères que Messieurs vos Collègues et vous faites à Dieu, pour qu'il répande sa bénédiction sur les soins que je me donne en faveur de nos Frères sous la croix. J'accepte a présent le secours que vous voulez m'accorder, pour m'aider a supporter les fraix de mes voyages. Mais j'espère avec la grace de Dieu, de faire deux choses : la 1re c'est de vous mettre en état de m'aider, et de secourir nos Frères en même temps ; et la 2me de rembourcer tout ce que vous aurez payé, ou fourni pour moy ; et cela sans m'incommoder. Les événemens apprendront si mes espérances sont bien fondées.

J'ai fait vos salutations cordiales à MM. Hérault et Mourier. Ils y ont été très sensibles. Mr Hérault m'a dit qu'il vouloit se donner l'honneur de vous écrire, et qu'il me remettra sa lettre. Nous faisons tous trois, avec une très grande quantité d'autres, des vœux sincères à Dieu, pour votre conservation qui est utile à plusieurs égards, mais surtout pour l'Edification de l'Eglise, dont vous êtes sans contredit (souffrez, s'il vous plaît, que je le dise) un de ses plus illustres ornemens et plus ferme colonne.

On peut dire, Monsieur, que Dieu vous conserve depuis long temps, comme par une espèce de miracle, pour faire sortir aux yeux de l'Europe les lumières et la force de la vérité, du sein des infirmités et des douleurs. Si Dieu exauçoit nos désirs, vous seriez bientôt guéri de tous vos maux. Mais si le Seigneur veut absolument que vous

souffriez, pour exercer vos Vertus, à mesure que vous faites briller vos lumières, excusez nous, s'il vous plait, si nous souhaittons que ce soit encore plusieurs années, parce que nous nous interressons pour l'Eglise et que Dieu a des moyens infinis pour vous récompenser sur la terre et dans le Ciel de tous les maux que pouvez souffrir.

J'ai écrit à MM. de la Haye, pour les prier d'envoyer à Genève 1200 fl. de l'argent qu'ils ont encaissé ou qu'ils peuvent tirer. Je leur indique un expédient facile que je marque à Mr Vial, supposé qu'ils soyent de bonne volonté. Il faut se donner un peu de patience pour voir ce qu'il en sera. Il serait a souhaiter qu'il régnât parmi ces Messieurs plus de confiance et d'union qu'il ne fait; les affaires iroient beaucoup mieux. Il y a eu presque de tous temps des disputes, des divisions et des sujets de scandale dans l'Eglise. C'est un sujet de gémissemens pour ceux qui s'interressent à l'avancement du Règne de J.-C., et un motif en même temps pour redoubler leurs efforts afin de réparer les brèches de Sion.

C'est avec beaucoup de respect et d'attachement que j'ai l'honneur d'être, Monsieur, Votre très humble et très obeissant serviteur.

Du Plan.

P. S. Comme Madlle de Goson et Made de Salgas, ces deux Illustres Amies qui font honneur à Notre Religion, s'intéressent à ce qui regarde Nos frères sous la croix, oserois-je vous prier, Monsieur, si vous avez l'occasion de les voir, de les assurer de mes très humbles respects, et de leur dire que mes voyages ne sont pas, Dieu mercy, sans fruit. Comme Mr le comte Dobden me fait l'honneur d'être de mes amis et qu'il a succédé à Mr de Bouttan, dont je n'étois pas connu, j'ai lieu d'espérer qu'il nous rendra encore plus de services qu'il ne fait, ayant plus de pouvoir.

Cette lettre, comme on le devine, est une réponse à la missive que Turretin lui avait écrite de Genève, en date du 3 décembre 1736, et par laquelle le Comité de Genève, dont le mandat était, comme on le sait, de recueillir et répartir les sommes collectées, lui faisait des offres délicates en apprenant que du Plan sacrifiait toute sa fortune au service des églises. « Nous bénissons Dieu, mes collègues et moi, de l'heureux succès de votre négoce; et nous prions ce bon Père qu'il lui plaise de vous conserver et de continuer à bénir vos soins, comme il l'a fait jusqu'à présent et comme il le fera encore par sa bonté infinie. Je laisse à M. Vial à entrer dans

de plus grands détails avec vous. Je me contente de vous assurer de la part que nous prenons, les uns et les autres, dans tout ce qui vous regarde, et de la pensée où nous sommes que les dépenses que vous faites ne doivent pas être à votre charge et que l'on doit vous en tenir compte. »

Avant de passer en Suède, où l'attendait l'accueil bienveillant du roi, du Plan écrivit encore à Turretin la lettre suivante :

Copenhague, 19 mars 1737.

Monsieur, me trouvant ces jours passés à diner chez Mr le chambellan Charles Plessen, ce seigneur qui s'interresse pour nos frères sous la croix, et qui a voulu donner cent écus, s'informa de l'état de votre santé, et comment est-ce que vous vous gouverniez, pour éviter autant qu'il est possible les attaques de l'astme dont il sçoit que vous êtes attaqué.

Je lui promis que je me donnerois l'honneur de vous écrire pour le satisfaire, et je me suis flatté que vous ne trouveriez pas mauvais que je prenne cette liberté, qui peut être de quelque utilité à ce seigneur, ou qui lui marquera du moins ma complésance. J'aurois souhaitté en même temps vous apprendre que j'ai fini dans ce païs icy ce que j'étois venu faire ; mais les choses vont fort lentement dans cette Cour, comme dans les autres. Il faut se donner patience et avec le temps, et la grace de Dieu, on recueille ordinèrement le fruit de ses soins. J'ai tout lieu d'espérer que mon séjour icy n'aura pas été inutile, car le Roi a déclaré qu'il donneroit : Made la Margrave et la Princesse Charlotte donneront aussi, et peut-être quelques autres personnes aussi, quoy qu'il y ait beaucoup de misère et peu d'argent dans ce païs icy, mais la charité de certaines personnes leur fait surmonter tous les obstacles.

J'ai reçu une lettre de Mr Vial que, conjointement avec Mr Maurice, vous avez arrété de tenir à ma disposition 300 écus dont je vous remercie et dont je pourrai faire usage, s'il est nécessaire.

J'ai écrit à M. Achard de vous envoier les 110 écus qui lui restent en main de la collecte de Magdebourg, et j'avoüe que j'ai oublié de lui parler de la lettre de M. Vial qui lui accusoit la réception des 315 risdales. Je réparerai ma faute par la première occasion. Je tacherai aussi de retirer les 1000 ff. que M. Claude m'avoit écrit qu'on avoit collecté à Paris. Cela sera peut-être un peu difficile, parce que M. Claude est mort, et que je suis loing. J'emploierai M. Dumont

qui a des relations à Paris. Je crois que ma présence pourra être de quelque utilité en Hollande et en Angleterre ; mais je voudrois auparavant finir dans le Nord, où si je ne moissonne pas, je ferai du moins quelque grapillage, qui fera que je ne regretterai pas ma peine. Si j'avois cru M. Chion à la Haye, je ne serois pas venu dans ce païs icy, dont il a une fort mauvaise opinion. On se trompe quelquefois dans ses idées, et les événements éclaircissent les choses.

Mr Chulin, qui a été à Genève, et qui se trouve présentement Secrétaire d'Etat, s'est informé comme vous vous portiez. C'est la faveur de Madame la Margrave qui l'a élevé. Il paroit toujours accablé d'affaires. C'est ce qui peut avoir contribué à retarder la mienne, qui lui fut remise pour examiner ... par le Roi. Si Dieu veut tout ira bien, malgré tous les obstacles que j'ai rencontré.

Permettez moy, s'il vous plait, que j'assure icy de mes très humbles respects Mr Maurice et Mr Vial, vos dignes collègues dans l'œuvre du Seigneur, et que je me dise à tous trois, avec des sentimens de vénération et de cordialité, Votre très humble et très obéissant serviteur. DU PLAN.

Monsieur, Mr Hérault et Mr Maurice m'ont chargé de vous assurer bien de leurs respects.

M. Plessen a voyagé en France avec le Prince Charles de Danemark et Mr Chulin étoit auprès d'un prince de Bayreuth.

Si votre santé vous le permet, je vous prie de m'honorer de votre réponse au plutot, car j'ai dessein de partir le mois prochain s'il plait à Dieu. Si Mr Vial a des nouvelles de France je le prie de m'en donner car on m'en demande, et M. Court garde le silence à mon égard, à ce que je crois, parce que je lui ai dit trop ouvertement mon sentiment sur son Histoire et que je ne l'ai pas servi comme il souhaitait. Je savois que vous autres, Messieurs, ne l'approuviez pas ; Mr Vial me le marqua, et vos raisons me parurent bonnes.

Je suis logé chez Mr Hérault.

Ici se terminent les nouvelles lettres de du Plan à Turretin. A défaut d'intérêt historique proprement dit, elles serviront toujours de pièces justificatives à ce qui a été déjà écrit sur ce sujet. En les détachant d'avance de la vie de J. A.Turretin que nous allons incessamment livrer au public, nous sommes heureux de restituer au protestantisme français son propre bien, en rendant un nouvel hommage à un de ses plus vaillants champions. EUG. DE BUDÉ.

MÉLANGES

Mémoires de la vie de Jean de Parthenay-Larchevêque, sieur de Soubise. Préface d'une nouvelle édition, petit in-8° de 151 pages, sur papier de Hollande, chez Willem, 2, rue des Poitevins, Paris.

Le xvi[e] siècle, objet de tant de curieuses recherches et de savantes publications, réserve toujours de nouvelles découvertes à ceux qui l'étudient avec amour et cherchent dans les documents originaux une révélation plus exacte du passé. Au premier rang des sources à interroger se placent les correspondances des personnages historiques, qui nous initient aux secrets de leurs pensées et aux mobiles de leurs actions. Les lettres écrites au moment où les événements se passent, et destinées à les préparer, à les accomplir ou à les raconter, sont, comme l'a si bien dit M. Mignet, les plus précieux matériaux de l'histoire, et notre époque en a su tirer un merveilleux parti. Puis viennent les mémoires composés après coup, par les acteurs eux-mêmes ou par des témoins plus ou moins autorisés de leur vie. C'est un premier essai de biographie, où perce une intention apologétique ; mais qui n'en offre pas moins d'utiles renseignements à l'histoire.

Tel est assurément le cas des Mémoires publiés pour la première fois dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire du protestantisme français* (t. XXIII et XXIV) et dont on réimprime ici le texte revu et corrigé avec soin. Le personnage historique dont ils évoquent la destinée méritait une place dans la galerie des *Hommes illustres et des grands Capitaines français* de Brantôme, où il ne brille que par son absence. Entre Guise et Coligny, dans le groupe formé par Montmorency, Nemours, Tavannes, Montluc et les Strozzi, on s'étonne de ne pas rencontrer Jean de Parthenay-Larchevèque, sieur de Soubise, mêlé comme eux aux guerres d'Italie, aux troubles de religion, et qui sut demeurer patriote en combattant sous le drapeau réformé. Parmi les lieutenants de Condé, nul ne put dire mieux que lui : *Pro Christo et patria dulce periculum!*

J'ay sous les yeux un mémoire généalogique rédigé par sa fille Catherine de Parthenay, qui, rattachant les Parthenay aux Lusignan, nous transporte aux premiers âges de la monarchie. Sans remonter aussi haut, et en laissant à de plus habiles le soin de trancher une question délicate, je n'emprunterai aux Mémoires en question que des détails d'une exactitude incontestable sur le héros de cette notice.

« Jean Larchevesque, 5me du nom, seigneur de Soubise, espousa Michelle de Saubonne, dame d'atours de la Royne Anne (de Bretagne) de laquelle elle estoit fort favorisée, et fut donnée par elle pour gouvernante à Madame Renée sa fille, depuis duchesse de Ferrare. Elle fut femme fort estimée, tant pour sa sagesse que pour son entendement et grande conduite en affaires; Budœe lui rend ce tesmoignage. Elle avoit dès lors cognoissance de la vraye religion et y instruisit tous ses enfants.

« De ce mariage naquirent un fils et trois filles, assavoir Jean Larchevesque, et Anne, Charlotte et Renée de Parthenay.

« Jean Larchevesque, 6me et dernier du nom, seigneur de Soubise, nasquit posthume et fut élevé par ladite dame de Saubonne, sa mère, en la cour du grand Roy Françoys, où il fut nourry enfant d'honneur, et depuis en celle du Roy Henry son fils. En l'an 1554 il fut lieutenant pour le Roy en Lombardie, et en l'an 1555 et 1556 il fut lieutenant général pour Sa Majesté en Thoscane et au païs Siennois.

« Les aigreurs qui survindrent en ce tems là pour le faict de la religion luy retranchèrent l'espérance de plus d'advancement. Il en fist ouverte profession bientost après l'entreprise d'Amboise, en ayant eu secrette cognoissance dès le berceau. A l'heure des premiers troubles, il eut charge de feu Monseigneur le Prince de commander à Lion et au païs lionnois, là où il ne se porta [pas] moins au contentement de ceux du païs en ce qui dépendoit de la police, que de ceux qui luy en avoient commis la charge, en ce qui dépendoit du faict des armes.

« Il espousa, en l'an 1553, Antoinette d'Aubeterre, dame tenue pour un mirouer de chasteté entre celles de son tems, et non moins estimée pour son bon entendement...

« Du mariage dudit Jean Larchevesque et d'Antoinette d'Aubeterre vint un fils, qui mourut jeune, et Catherine de Partenay, à présent vivante, du mariage de laquelle avec René, vicomte de Rohan, prince de Léon, sont venus Henry, vicomte de Rohan, Benjamin de Rohan,

seigneur de Soubise, Henriette, Catherine, duchesse des Deux Ponts et Anne, à présent vivants (1). »

Celle qui traçait ces lignes, en 1604, avait elle-même sous les yeux un document domestique du plus grand prix, les Mémoires de la vie de son père, rédigés par un serviteur de sa maison, probablement le célèbre mathématicien François Viète, qui fut le précepteur, le conseiller et l'ami de Catherine de Parthenay. Né en 1540, à Fontenay-le-Comte, ce précurseur de Fermat et de Pascal étudia le droit à l'université de Poitiers, et suivit d'abord la carrière du barreau dans sa ville natale (2). Il obtint plus tard une charge de conseiller au parlement de Bretagne, qu'il perdit dans les troubles de la Ligue, et devint maître des requêtes sous Henri IV, dont la protection assura le repos de ses derniers jours. Viète avait vingt-six ans à la mort du sieur de Soubise (septembre 1566). Il l'avait connu dans l'intimité du foyer, et ses souvenirs personnels, ainsi que les communications qu'il dut recevoir de sa famille, le rendaient éminemment propre à retracer la vie du père de son élève.

Des considérations puisées à une autre source viennent à l'appui de cette conjecture. Il existe des Mémoires de la Vie de Soubise deux manuscrits qui peuvent également prétendre au titre d'originaux. L'un conservé à la Bibliothèque Nationale (*Collection Dupuy*, vol. 743, fol. 186-219) et portant d'assez nombreuses corrections ou additions : c'est le texte qui a servi de base à la publication du *Bulletin*. L'autre, qui semble la mise au net du premier, avec quelques améliorations en plus, est un cahier de 55 pages in-folio, appartenant à M. Dugast-Matifeux, de Montaigu (Vendée) qui nous l'a communiqué avec le plus gracieux empressement. Ces deux manuscrits, d'écriture différente, ont ceci de commun qu'ils offrent en marge des sommaires de la main de Catherine de Parthenay, ainsi que deux notes où l'on reconnaît celle de son ancien précepteur (3).

Voici la première :

« Il fauldroit m'advertir de tous les voyages et camps qui ont esté de ce temps-là, afin de m'enquérir de ce qui luy peult estre venu de

(1) *De la Généalogie de la maison de Lusignan*, Mémoire autographe de Catherine de Parthenay (16 pages in-folio). Collection de M. Benjamin Fillon.

(2) Haag, *France protestante*, t. IX, article *Viète*.

(3) Il suffit, pour s'en convaincre, de les rapprocher d'une page quelconque de l'écriture de Viète, par exemple de l'énoncé de divers problèmes de l'illustre mathématicien. (Collection de M. Benjamin Fillon.)

plus notable. Je ne sçay si ce fut au voyage de Valenciennes où le Roy Françoys, après avoir ravitaillé Landrecy, à la barbe de l'Empereur (1), fit une retraite avecques la lanterne, qu'on estimoit fort belle. Quoy que ce soit, le Sr de Soubise fut faict chevalier de l'accofade (2). »

Est-il téméraire de conclure de cette note que celui qui l'a tracée est bien l'auteur des Mémoires? Il y a plus : nous avons de la main de Viète une généalogie de la maison de Parthenay-Lusignan, composée à l'usage de son élève, qui s'est elle-même exercée sur ce sujet. Or, nous lisons au début de la biographie de Jean Larchevesque ces mots adressés à sa fille : « Le Sieur de Soubise estoit de la maison de Parthenay, descendue de celle de Lusignan, *de l'ancienneté et illustration de laquelle je vous ay par cy-devant donné des Mémoires.* » Ici plus de doute possible. Viète ne peut en effet se désigner plus clairement comme l'auteur d'une notice dont le ton dégagé, les libres allures, dénotent d'ailleurs une plume laïque.

Il ne reste plus qu'à déterminer la date de la rédaction de ce morceau. Je me trouve ici pleinement d'accord avec M. Dugast-Matifeux, qui s'exprime ainsi : « François Viète, en admettant, comme c'est probable, qu'il soit l'auteur des Mémoires, a dû les rédiger lorsqu'il vivait dans l'intimité de Françoise de Rohan, dame de la Garnache, et qu'il habitait Beauvoir-sur-Mer, c'est-à-dire postérieurement à l'an 1577. Comme il y est question du siége de Fontenay par le duc de Montpensier, qui eut lieu en 1574, ce détail seul prouve qu'ils ont été écrits depuis cette époque et qu'ils ne peuvent être par conséquent l'œuvre du ministre Loubat, mort depuis longtemps. »

La lecture des Mémoires ne peut que confirmer cette conclusion. La distance n'est pas grande de Beauvoir-sur-Mer au Parc, résidence favorite de Catherine de Parthenay, mariée en secondes noces à René de Rohan. Cette distance, Viète dut la franchir souvent pour visiter son ancienne élève, à laquelle l'unissait une amitié cimentée par de communes épreuves. Catherine excellait dans les langues anciennes ; mais elle avait un goût très-marqué pour l'histoire, faisait collection de pièces historiques et aimait à encourager ceux qui s'occupaient

(1) Le 1er novembre 1543.

(2) La seconde note n'est qu'une vague indication relative au siége de Calais : « Se fault souvenir que le siége de Chalais ne fut de longtemps après, et fut depuis le dernier voyage que le Sr de Soubise fit en Italie. »

(3) L'hypothèse d'une interpolation ne paraît pas soutenable, et ne ferait que compliquer inutilement la question.

de ces belles études. Témoin ce fragment d'une lettre écrite par elle à Jean Besly, avocat du roi à Fontenay, auquel nous devons une *Histoire des comtes du Poitou et des ducs de Guienne :*

« Monsieur, j'ay appris par M. Daubigny (1) que vous estiez en in-
» tencion d'écrire une histoire des faits accomplis ès province de
» Poictou depuis Philippes Auguste jusques au temps des troubles du
» siècle dernier, que ne voulez aborder de crainte de ne garder
» l'impartialité requise entre tous et chascun de ceux qui s'y sont
» engagés. Je ne saurois trop louer ceste résolution, et s'il vous plai-
» sait d'avoir recours aux papiers et mémoires de nostre maison,
» qu'il vous souvienne que vous serez bienvenu en les venant com-
» pulser à vostre moment et sans vous destourner de vos affaires.

» Vous y trouverez ample sujet, soit quant aux temps anciens, soit
» quant aux troubles esmeus depuis cinquante ans. La matière vous
» portera peut estre à continuer jusques à nos jours, ce que je sou-
» haitte, un esprit comme le vostre ne pouvant que produire œuvre
» profitable à la vérité et à la gloire de Dieu (2). »

L'auteur du remarquable fragment qu'on vient de lire, la personne d'un cœur si haut, et d'un esprit si rare, qui fut la mère d'Anne de Rohan, attachait une extrême importance aux recherches sur l'histoire de sa maison, dont elle reportait, non sans illusion peut-être, la mystérieuse origine au berceau de la monarchie. Elle inspira ce goût à ses fils, particulièrement à celui qui, comme capitaine et comme écrivain, devait ajouter un nouveau lustre à l'éclat de sa maison, à cet Henri de Rohan qui, confiné à Venise après la chute de la Rochelle et la paix d'Alais, et n'attendant qu'une occasion de mettre sa glorieuse épée au service de son pays, dans les péripéties de la guerre de Trente ans, qu'il suivait avec une anxiété patriotique, écrivait à sa mère :

« Padoue, 24 décembre 1630. — Je seray fort ayse d'avoir les
» Mémoires que vous me promettez de mon grand-père de Soubize.
» De tous mes prédécesseurs, sans faire tort aux autres, il n'y en a
» pas un à qui j'aymasse mieux ressembler. »

(1) Le célèbre Agrippa d'Aubigné, dont on peut lire la correspondance avec Catherine de Parthenay dans le tome Ier des *Œuvres complètes* du grand écrivain, dues aux soins de MM. Eug. Réaume et François de Caussade. (Collection de Lemerre.)

(2) Lettre sans date (1610), original autographe dans la collection de M. Garran de Balzan, reproduit dans le tome III des *Archives historiques de la ville de Fontenay-Vendée*, p. 295.

« Padoue, 12 février 1631. — Mon frère s'ennuye de ne rien faire
» aussy bien que moy. Je ne désespère point que nous ne nous
» voyons encore employés ensemble. Il se voit de plus grands mi-
» racles..... Voyez bien particulièrement tout ce que vous avez de la
» vie de mon grand-père, son aage, sa mort, et quand il nasquit.
» Peut-estre trouvera-t-il un historien au pays qu'il aimoit tant (1).»

Le vœu d'Henri de Rohan ne s'est pas réalisé, et la vie de son illustre aïeul reste encore à écrire, ainsi que la sienne (2). La notice de François Viète supplée du moins au silence de Brantôme, et fournit à l'historien de précieuses indications. C'est un récit grave, sobre, animé, qui rappelle, à plus d'un égard, les VIES de Plutarque. On y remarquera de curieux détails sur la jeunesse de Soubise et de ses sœurs, qui furent l'ornement de la cour de Ferrare, et sur les divers commandements qu'il exerça en Italie sous Henri II. Écrivant sous la Ligue, en pleine guerre de religion, l'auteur a naturellement exagéré l'antagonisme de son héros et des Guises, à une époque où deux partis politiques et religieux commençaient à peine à se dessiner en France, et sa chronologie est assez confuse. Mais la partie la plus neuve des Mémoires est sans contredit celle qui se rapporte à la conjuration d'Amboise et aux préliminaires des guerres de religion. Les entretiens de Soubise avec Catherine de Médicis ouvrent un nouveau jour sur cette âme astucieuse et perverse, dont la franchise, en ses rares accès, ne semble qu'un piége de plus. Un texte significatif sur un projet d'extermination des chefs huguenots, conçu à Moulins, et abandonné au moment de l'exécution, prouve que la pensée du crime hantait depuis longtemps la cour, et fournit un argument important, si ce n'est décisif, à la thèse de la préméditation de la Saint-Barthélemy.

Aux Mémoires de la vie du sieur de Soubise réimprimés d'après le double texte de Paris et de Montaigu, on a cru devoir joindre un certain nombre de lettres inédites dispersées en divers recueils, qui en sont comme les pièces justificatives. Celles adressées de Lyon à Catherine de Médicis sont particulièrement remarquables, et tout à fait dans le ton des Mémoires. J'ai sous les yeux, en écrivant ces

(1) Lettres d'Henri de Rohan à sa mère Catherine de Parthenay, communiquées par M. Dugast-Matifeux, qui en possède les originaux.

(2) Quand aurons-nous le troisième volume de la belle *Histoire des Princes de Condé*, de M. le duc d'Aumale, où revivra le grand chef du protestantisme français?

lignes, un jeton aux armes de Soubise, appartenant à M. Benjamin Fillon, sur lequel sont gravés ces mots : ET NON PŒNITEBIT ! C'est la devise d'une belle vie.

JULES BONNET.

BIBLIOGRAPHIE

JOURNAL DE FAURIN SUR LES GUERRES DE CASTRES

PAR CHARLES PRADEL.

C'est avec une vraie joie que nous annonçons la nouvelle édition du précieux *Journal de Faurin*. Inséré d'abord, mais avec de larges mutilations, dans les *Pièces fugitives d'Aubais*, recueil rare et recherché (1) — il a été publié cette fois dans toute son étendue d'après l'original de Puylaurens, avec emprunt au manuscrit de la Bibliothèque nationale de quelques feuillets manquants. On y trouve des notes explicatives, puisées aux sources, intelligentes et sobres, qui en rendent la lecture facile et fructueuse.

Publié dans les *Chroniques du Languedoc* et tiré à part sur beau papier, le *Journal de Faurin* embrasse une période de 43 années, de 1559 à 1602, et raconte jour par jour, avec détails circonstanciés, les guerres et autres événements survenus à Castres et dans les environs. Si chaque ville possédait de semblables chroniques, « quelle ample moisson, dit l'éditeur, ne trouverait-on pas dans de pareils ouvrages pour une histoire générale » !

L'éditeur, M. Charles Pradel, bibliophile distingué, fils de l'ancien et vénérable pasteur de Puylaurens, n'en est pas à ses débuts. Le haut Languedoc et la science historique lui doivent déjà une belle édition des *Antiquités de Castres*, de maistre Pierre Borel, parue en 1868.

Et à peine recevons-nous *Faurin* qu'on nous annonce que, dans son infatigable zèle, M. Pradel achève à cette heure même de publier une édition superbe et complète, d'après le manuscrit original, et enrichie de nombreuses notes, des *Mémoires de Jacques Gaches*

(1) Paris, 1759, 3 vol. in-4°.

sur les guerres de religion à Castres et dans le Languedoc de 1555 *à* 1610, dont il sera rendu compte plus tard (1).

On ne saurait trop féliciter M. Charles Pradel de toutes ces résurrections d'un passé qu'on ne peut connaître à fond que par les documents originaux et contemporains. Il accomplit sa tâche avec un soin jaloux, *con amore*, en artiste autant qu'en érudit, et il n'est rien, ni recherches, ni déceptions, ni sacrifices, qui soit capable de le décourager.

Qu'il reçoive, ici, l'humble hommage de notre admiration et de notre gratitude pour les services qu'il rend à la science et à nos chères Églises Réformées — auxquelles appartenaient les trois auteurs, Borel, Faurin, Gaches, qu'il vient de rendre à la lumière.

CAMILLE RABAUD.

LES COLONIES FRANÇAISES A ORANIENBOURG, KOEPENICK ET RHEINSBERG

(*Die franzoesischen Colonieen in Oranienburg, Kœpenick und Rheinsberg*, von lic. th. H. Tollin — 1876 — 42 pages in-8°.)

Nous avons déjà eu l'occasion d'étudier dans le *Bulletin* la monographie d'une des églises du refuge au Brandebourg, celle de Francfort sur l'Oder, à laquelle M. le pasteur Tollin a consacré une notice très-intéressante et très-complète[2]. Les trois colonies dont il s'est récemment occupé, si elles n'ont eu qu'une importance secondaire et transitoire, ne méritaient cependant pas d'être ensevelies dans l'oubli, et jusqu'ici on n'en connaissait guère que le nom. Nous devons lui savoir gré d'être parvenu, à force de recherches persévérantes, à reconstituer l'histoire de leur fondation, de leur développement et de leur acclimatation graduelle.

Ainsi que nous l'apprend M. Tollin, et ce fait généralement peu connu est de nature à être signalé, la plupart des registres d'églises du refuge au Brandebourg ne commencent qu'en 1703. D'une part, les fréquents déplacements des premiers immigrants avaient empêché les inscriptions régulières ; et d'autre part aussi, l'espoir du retour

(1) 1 vol, in-8° raisin de XVI-540 pages, orné du portrait de Gaches, gravé par Trichan, d'après un portrait du temps, appartenant à M. Ch. Pradel, — Exemplaire reçu à la bibliothèque du Protestantisme français.

(2) Le refuge à Francfort-sur-l'Oder, *Bulletin*, XIX, p. 128 et 170 (1686-1852).

était resté si fermement enraciné dans les cœurs, que leurs pasteurs hésitaient, par la formation de listes, à donner une apparence de constitution définitive à ces troupeaux dont tous les membres leur étaient d'ailleurs connus. Le 4 mars 1697 on célébrait encore un jeûne solennel « pour le retour en France ». Quelques mois plus tard, la paix de Ryswick, qui abandonnait les huguenots, vint leur enlever ces illusions dernières. Chacun alors chercha à s'établir de son mieux sur la terre d'exil, et le 8 mars 1698 l'Électeur donnait l'ordre de tenir dans chaque colonie un registre où seraient inscrits, avec les délibérations du consistoire et les comptes, les actes de baptême, de mariage et de décès. Ces registres devaient être tous semblables, « afin qu'il y ait une conformité entière entre tous ces actes dans toutes lesdites églises » ; ils étaient contrôlés au moins tous les trois ans par une visitation ecclésiastique. Celles de 1698 et de 1700 ne furent que partielles — moins peut-être que ne l'avance M. Tollin, car la liste du 31 décembre 1700 conservée à la bibliothèque du Protestantisme français est plus complète qu'il ne paraît le penser ; elle contient les relevés nominatifs des cinq colonies berlinoises et de celles de Bucholtz, Spandow, Kœpenick, Bernau, Orangebourg, Loecknitz, Grambzow, Chorine, Schwedt, Wiradin, Angermunde, Rheinsberg et annexes, Francfort-sur-l'Oder, Muncheberg, Hall, Brandebourg, Stargard, Magdebourg et Manheim à Magdebourg, Stendal, Bourg, Halberstadt, Clèves, Emmerich, Wezel, Duisbourg, Soest, Prentzlau, Strasbourg en Uckermarck, Neuhaldensleben, Kœnigsberg, Neustadt-sur-la-Dosse, formant un total de 14 844 réfugiés français, « non compris ceux au service de Sa Majesté dans ses armées et dans les garnisons ». — La visitation de 1703 fut générale, ce qu'ont ignoré Erman et Ch. Weiss, et à partir de cette date il y a des registres dans toutes les colonies.

La plus ancienne des colonies du Refuge établies dans les États prussiens fut, après celle d'*Alt-Landsberg* (fondée par le président Otto de Scheverin (1670) et dont les colons se transportèrent à Berlin dès 1672, celle d'*Oranienbourg*. Elle doit sa création et son nom à l'arrière-petite-fille de Coligny, l'électrice Henriette-Louise d'Orange, dont les pieux cantiques font encore partie des recueils de l'Église évangélique allemande. En 1659 l'intelligente et chrétienne princesse avait acheté près de Boetzow la terre de Zehlendorf, dévastée par la guerre de Trente ans, et avait appelé dans ce désert des agriculteurs

de Hollande et de Frise. La plupart n'y séjournèrent que peu de temps et ce furent des émigrants réformés du Palatinat qui les remplacèrent : à cette fusion de Hollandais et d'Allemands, de réformés et de luthériens, vinrent s'adjoindre en 1686 les réfugiés français.

Le premier pasteur qu'indique Erman est *La Charrière* en 1703. Il figure déjà sur notre liste de 1700, et avait exercé son ministère en 1686 à Gramzow, 1689 Spandow, 1692 Buchholz, 1697 Brandebourg ; en 1706 on le trouve à Parstein. Depuis 1704, le pasteur *Colin*, dont le nom seul nous est connu, lui succédait à Oranienbourg. En 1711, le célèbre *David Ancillon* venait y rétablir sa santé fortement atteinte (détail resté inconnu à Haag), et sa signature se retrouve en bas des actes ecclésiastiques jusqu'à son retour à Berlin, en 1713. L'église de la colonie se fusionnait alors avec la communauté allemande réformée, qui elle-même s'est unie à la luthérienne en 1819.

La liste du 31 décembre 1700 (Bibl. du Prot. français, Manuscrits Diceterici) nous permet d'ajouter à ces détails un renseignement de plus. A cette date, les trente-huit colons français étaient : M. *de la Charrière*, ministre du Vivarais ; le sieur *Étienne de la Pazade*, sieur *de la Terrasse*, directeur, sa femme et deux enfants ; *Jean Alan*, de Rouen, chapelier, sa femme, un enfant et une nièce ; *Paul Benoist*, du Vivarais, sa femme et deux enfants ; *Théodore Maléville*, marchand et deux domestiques, et *David Illaire*, facturier en laine, sa femme et un enfant, de Saint-André en Languedoc ; *Jacques Senet*, du Dauphiné, charpentier ; *David Vincent* et son frère, *Marc Fol*, *Jacques Gilian*, *Antoine du Vilar*, avec femme et enfants, du pays de Gex. La supposition de M. Tollin que des Orangeois avaient peut-être choisi ce lieu d'asile, ne se trouve pas confirmée. — Dans le voisinage d'Oranienborg, la petite colonie française de *Hamelspring* ou *Lammspring* eut aussi pendant quelque temps son pasteur : en 1701 *Fabri*, qui passa à Potzlow ; en 1712, *Jean Vernezobre*, de Nîmes, qui avait été d'abord à Bâle, puis également à Potzlow. Elle fut ensuite rattachée à Rheinsberg et unie en 1721 à l'église allemande réformée d'Oranienbourg.

La colonie de *Kœpenick* eut une durée beaucoup plus considérable. Fondée en 1686, elle ne disparaît qu'en 1812, à l'époque de la suppression de la justice particulière. Unie d'abord à la commu-

nauté allemande, elle s'en était séparée en 1690, vu l'affluence des réfugiés, mais en conservant l'usage simultané du temple.

M. Tollin donne les noms des 22 familles huguenotes qui s'établirent les premières à Kœpenick ; ce sont, par ordre alphabétique : *Agiron, Bram, Brenonville* de Blois, *Bro,* Julienne *Colas* de Sedan, *Canroux, Castilhon, Dagaillé, Delpieuch* de Cézus en Languedoc (en 1700 il était direeteur des ouvriers du château de K...), demoiselle *Antoinette de Forneret* de Beaune, *Franc, François* de Metz, *Paul Gofin* dr. avocat de Metz, *Girard, Gourde* de Valence, *Esther Jonquet* de Manduel, *Lagier* de Lesprez, *Ch. Lugandi* min. né à Montauban, *Mazoyer, Millot, Montan* et *Nissole* : trois dames, dont une noble ; un pasteur, un avocat, un négociant, cinq ouvriers en laine, un brasseur, un teinturier, un jardinier, quatre manœuvres. Joignons-y, d'après la liste du 31 décembre 1698, la demoiselle veuve de M. *Dollé,* major de Beaune en Bourgogne, et le sieur Jacques Dollé, son fils, le sieur *Serval* et sa femme, de Vassy en Champagne. En 1700 la population française est de quarante-six personnes.

La colonie a été desservie par les ministres suivants : 1° *François Fétizon* (1686-1693) de Sedan, ancien pasteur de Saint-Loup-du-Bois, après son aumônerie du reg. de Briquemault et sa cure de Lippstadt, et avant son appel à Berlin. — 2° *Pierre Drouet* de Sedan. 3° *Jacob Brouzet* (1694-1698) de Nîmes, qui passa ensuite à Berlin (contrairement à l'assertion de Haag, art. Forneret). — 4° *Philippe Forneret* (1698-1711) appelé de même à l'une des chaires françaises de la capitale. — 5° *La Grange du Faur* (1711), pendant quelques mois seulement. — 6° *Alphonse de Vignolles* (1712-1721), dont Haag raconte la vie accidentée et qui exerça le ministère de 1721 à 1744 à Berlin, où il mourut à l'âge de 96 ans. — 7° *Olivier de Favin* (1721-1739), d'origine dauphinoise et d'abord pasteur à Battin. — 8° *Ant. Phil. Cregut* (1739-1761), probablement de la famille des pasteurs enregistrés par Haag. — 9° *Paul Simon* (1762-1785), qui appartenait peut-être à l'artistique famille de ce nom, né à Berlin, pasteur à Buchholz, et de 1755 à 1761 dans la colonie wallonne de Magdebourg. — 10° *Mila* (1786-1796), sans doute de la famille de l'émigré du Hanovre Jean Mila, l'ancien procureur de Montauban. — 11° *Cournon* (1796-1805), — et 12° *Villaret* (1805-1812), dont les ancêtres avaient ramé sur les galères du roi.

En 1696 le réfugié Nissole avait épousé une Allemande, mais jusqu'en 1728 on ne trouve, celle du pasteur de Favin comprise, que quatre alliances de ce genre. L'acclimatation se manifeste surtout dans le choix des parrains et des marraines. Les pasteurs Crégut et Mila desservaient les deux troupeaux réformés, le français et l'allemand ; jusqu'en 1810 le registre de la colonie est tenu en langue française. En 1812, contre le désir des colons, l'union définitive est consommée. L'appel successif à Berlin de la plupart des pasteurs qui ont desservi cette petite colonie, s'explique par la proximité de la capitale et par les nombreux séjours de la cour au château de Kœpenick.

Rheinsberg devint aussi plus tard une résidence princière, ce fut la demeure favorite du prince royal, le futur Frédéric II ; mais ce voisinage ne fit que hâter l'acclimatement. Il s'agit cette fois d'une colonie due, non à l'initiative souveraine, mais à la libéralité d'un réfugié. En 1683 la seigneurie de Rheinsberg avait été acquise du comte François du Hamel, major général et français catholique au service du Brandebourg, par le conseiller *Benjamin Le Chénevix de Béville*, qui s'empressa d'y construire une église pour ses compatriotes : dès l'année suivante ils y formaient trois colonies, l'une dans la ville, les autres dans les villages de Kagar et de Braunsberg ; ce dernier lieu, brûlé en 1640, avait été reconstruit par les colons.

Les premiers immigrants sont, par ordre alphabétique : *Beller*, *Bievellet*, *Burea*, *Cauffrie*, *Chevalier*, *Cornet*, *Dieu*, *Elnain*, *Estienne*, *Gardien*, *Gain*, *Gaspard*, *Ghuien* (plus tard *Gain*), *Lefèvre*, *Le Frise*, *Lejeune*, *Matthieu*, *Manson*, *Niquet*, *Quenon et Vateau ;* plus tard *André*, *Berthe*, *Bocquet*, *Cottel*, *Douais*, *du Buis*, *du Prez*, *Fourmont*, *Handrié*, *Lorrain*, *Perronne*, *Rossignol*, *Bouvière*, *Tévenin* et *Vilain*. Sur la liste de 1698, Kagar et Rheinsberg donnent un total de 93 personnes ; sur celle de 1700 on en trouve 104 (dont 18 pour Les Chénevix de Béville) pour Rheinsberg et ses annexes de Zulhen, Kagar, Roxelberg, Repente, Vistock, Ruppin, Kolbeck, Priswaldt et Estrelich.

En 1701, B. Le Chénevix, au grand désespoir des colons, vendit la seigneurie, et comme le nouvel acquéreur se refusait à rétribuer un chapelain, le roi prit à sa charge la dépense des 300 écus, en « translatant » à Rheinsberg la communauté de Kagar et en supprimant le culte distinct de Braunsberg. En 1715, rachat de Rheinsberg

par Benj. Le Chénevix; en 1733 la terre passait définitivement des mains de son fils, le lieutenant-colonel Henri, entre celles du prince royal. (Les détails donnés par M. Tollin sur la famille Le Chénevix complètent ceux que MM. Haag avaient recueillis. Le fils du lieutenant-colonel Henri, Louis de Béville, se distingua dans la guerre de Sept ans, et reçut à la mort du duc Léopold (1785) le commandement de son régiment d'infanterie de Francfort. Il avait épousé une fille du général de Montolieu, et après avoir quitté le service militaire en 1791, il remplit à Neuchâtel un rôle diplomatique qui ne fut pas sans importance.

Quand le prince Frédéric devint possesseur de Rheinsberg, l'acclimatation y avait déjà commencé sur une assez large échelle. C'est en 1706 que fut célébré à Kagar le premier mariage d'un colon avec une Allemande; il y en eut plusieurs autres à partir de 1723. Les symptômes s'accentuent par le langage: tous les registres sont d'abord tenus en français; en 1727 quelques mots allemands se glissent dans l'inscription d'un mariage; en 1730 la notification d'un baptême, commencée en français, se termine en allemand. Cette influence se fait sentir de plus en plus et finit par prédominer, comme dans toutes les colonies, comme à l'époque des conquêtes de Frédéric II. Jusqu'à lui le village de Braunsberg était demeuré un petit État dans l'État, avec sa juridiction particulière et ses maires français : le dernier est Jean *Belé*, en 1749. A ce moment la prédication française étant devenue superflue à Rheinsberg, on fit désormais de Braunsberg le centre de la triple cure : en 1799 un pasteur y résidait encore, mais la plupart des colons ne savaient plus la langue de leurs ancêtres, et l'on ignore la date précise de la cessation du service français.

Les ministres qui desservaient les trois colonies résidèrent d'abord, sauf Brasy, à Kagar. Ce furent :

1° *Jérémie Rocaret* (1686-1688). — 2° *Henri Brasy* (1er déc. 1688 à 1689), pasteur de Brisson en Nivernais, d'abord aumônier du reg. de Varennes, et en 1687 l'un des trois pasteurs français de Prentzlau. — 3° *Reboul* (1689), pasteur de Châteauneuf, d'abord en 1686, à Gross Ziethen, plus tard en 1690 à Angermunde et en 1697 à Battin. — 4° *Le Preux* (1691 — ?), dont la veuve figure sur la liste de la colonie en 1698. — 5° *Vogel* (1691-1698). — 6° *Perrin* (1698-1701), probablement Samuel Perrin du Dauphiné; il paraît avoir également desservi en 1699 Bernau et la fabrique de verre de

Neustadt. (Le Refuge du Brandebourg a compté plusieurs *Perrin* : l'un d'eux fut un des plus habiles mégissiers de Magdebourg ; un autre, *Josué Perrin*, d'Annonay en Vivarais, établi à Stettin, avait en 1721 le privilége exclusif des cartes à jouer, qui passa en 1767 à son fils et en 1781 à la veuve, née Marie Michelet.) En 1701 la résidence du ministre est transférée de Kagar à Rheinsberg. — 7° *Abraham Boquet* (1701-1717), dont la famille mérite une mention spéciale.

Les Boquet venaient des confins de la Flandre et de l'Artois. *Laurent* et son fils *Robert*, né encore en France, faisaient partie de la colonie wallonne de Mannheim, chassée par les troupes de Louis XIV en 1689 et qui, leur pasteur Péricard en tête, vinrent se réfugier au nombre de 1949 à Magdebourg, et y reçurent des priviléges exceptionnels. Robert était déjà à Mannheim un des anciens de l'église et conseiller de la colonie ; en 1690 il est nommé premier bourgmestre de celle de Magdebourg. Son fils, le marchand du même nom, lui succéda dans cette charge en 1705. Robert Boquet l'aîné s'était marié deux fois et avait eu seize enfants. De son union avec Rachel du Mont, veuve de Philippe Masis, était né à Mannheim en 1673 Abraham Boquet, le pasteur de Rheinsberg, qui débuta dans la carrière ecclésiastique en desservant la colonie française de Neustadt dans la verrerie du Hollandais de Moor[1]. Il y prêcha dans les deux langues, de 1699 à 1701, et permuta alors avec Perrin. Son fils, *Robert-Abraham Boquet*, né à Berlin, fut successivement pasteur à Prenzlau, en 1741 à la communauté wallonne de Magdebourg, où il remplaça Réclam, et en 1758 à l'église française du Werder à Berlin ; le fils de Robert Abraham, le pasteur *Jean-Antoine Boquet*, après avoir desservi la colonie francfortoise de 1781 à 1784, s'établit de même à Berlin. Remarquons ici que trois autres pasteurs du Refuge ont appartenu à cette famille, qui en a fourni six aux colonies de Brandebourg ; un frère cadet d'Abraham, *Jean Boquet*, marchand tanneur à Francfort-sur-l'Oder, eut deux fils : *Pierre*, célèbre orfèvre de la cour, père de *Samuel Boquet*, pasteur à l'église française de la Dorotheen-Strass de Berlin ; et *Benjamin Boquet*, d'abord

(1) Obligé de quitter Paris pour cause de religion, de Moor s'était établi d'abord à Copenhague et avait ensuite transporté ses ouvriers et ses procédés à la manufacture électorale de Neustadt. En 1696 son fils Henri, né à Paris, lui succéda dans la direction, introduisit la fabrication des verres coulés, attira de nouveaux ouvriers et parvint à fournir au prince deux miroirs de 90 pouces de long. Les gentilshommes verriers de *Condé*, de *Jardinet*, de *Baunay*, du *Houx*, avaient apporté avec eux le secret de la soude, et bientôt on érigea une succursale à Pinnou, près d'Oranienbourg.

auxiliaire a l'église française de Dantzick, puis, de 1735 à 1789, ministre de la colonie de Francfort. Ce dernier eut un fils, *Jean-Robert Boquet*, qui lui succéda à Dantzick, et dont MM. Haag, qui se sont trompés sur la filiation de cette dynastie de pasteurs, citent trois discours imprimés.

C'est Abraham Boquet qui établit un ordre régulier dans les actes ecclésiastiques de Rheinsberg, Kagar et Braunsberg. En 1717 il reçut vocation pour Berlin, laissant sa chaire à 8° *Ant. Th. Crégut* (1717-1721), que nous avons déjà trouvé à Kœpenick. Ce dernier eut pour successeurs : 9° *Spruengli* (1721-1726), 10° *Scheurer* (1726-1733), 11° *Fischer* (1733-1737), 12° *Stosch* (1737-1749), le dernier pasteur de Rheinsberg. Notons deux apparitions passagères, de *Simon Pelloutier* en 1732 et de *Jean des Champs* en 1737, chacun célébrant un seul baptême. La série se termine à Braunsberg par : 13° *Crouzet* père, 14° Crouzet fils (1748-1813) et 15° *Villaret* (1813-1828), auquel était échue déjà la pénible mission de remplir les derniers devoirs auprès du troupeau de Kœpenick. A la mort de Villaret la colonie s'éteint ; en 1834 elle est réunie ecclésiastiquement à la communauté allemande réformée de Luson, où les registres sont transportés.

On le voit, quelque éphémère qu'ait été l'existence des colonies d'Oranienbourg, de Kœpenick et de Rheinsberg, leur histoire a fourni à M. Tollin l'excellente occasion de glaner des faits et des noms qu'il eût été fâcheux de laisser perdre, et qui doivent occuper une place dans les annales du Protestantisme français.

F. DE SCHICKLER.

CORRESPONDANCE

FÊTE DE LA RÉFORMATION

L'anniversaire du premier dimanche de novembre nous a valu des dons généreux et des lettres sympathiques, d'environ quarante Églises dont nous publierons prochainement la liste, sur laquelle nous sommes heureux de constater quelques noms nouveaux. Nous nous bornons aujourd'hui à reproduire quelques extraits de notre correspondance à ce sujet :

Saint-Denis, 8 novembre 1878, M. le pasteur Bonet-Maury : — « Répondant à votre appel du 15 octobre dernier, nous avons destiné à la So-

ciété d'histoire du Protestantisme français la collecte faite à Saint-Denis, du 1er au 3 novembre, à l'occasion du CCCLXIe anniversaire de la Réformation, et dont nous vous adressons le montant en un mandat postal ci-joint de la valeur de 50 francs.

» Puissiez-vous voir dans cette modeste offrande d'une paroisse d'ouvriers le témoignage de l'intérêt sincère qu'on prend ici à votre belle œuvre de piété historique, et le symptôme de la vitalité de cette Église adolescente qui grandit auprès de l'héroïque champ de bataille de 1567 !

» Nous saisissons cette occasion de vous féliciter de la médaille d'or si justement accordée à la Société d'histoire du protestantisme français par le jury de l'Exposition. »

Saint-Laurent du Cros, 9 novembre 1878, M. le pasteur Duproix : — « Ayan donné à mes paroissiens, l'an dernier, six conférences d'histoire locale, je n'ai pu revenir sur ce sujet cette année. Je n'en ai pas moins placé sous leurs yeux les exemples de foi et de dévouement que nous ont légués nos pères : c'est l'histoire des cinq Écoliers de Lausanne arrêtés à Lyon le 30 avril 1552 et brûlés dans cette ville, sur la place des Terreaux, le 16 mai 1553, qui a fait les frais de ma prédication.

» En étudiant cette magnifique page de l'histoire de notre Église, je me suis pris à regretter que cet émouvant récit ne soit pas entre les mains de tous. J'admire sans doute une œuvre élégante comme celle de M. Jules Fick ; mais j'admirerais bien davantage l'éditeur qui entreprendrait de populariser, au moyen d'ouvrages à bon marché, les hommes qui ont illustré notre Église. Pourquoi votre Société, qui a entrepris tant de bonnes choses, n'essaierait-elle pas de mettre les portions essentielles de nos classiques protestants, sinon à la portée de toutes les bourses, du moins à celle de toutes nos bibliothèques religieuses ? Les récits de foi, de vies humbles et dévouées, font tant de bien ! »

Saint-Jean du Gard, 15 novembre 1878, M. le pasteur Meynadier : — « M. Schlœsing, de Marseille, a bien voulu, sur notre demande, donner à Saint-Jean du Gard une conférence sur les *Églises du Désert*, et c'est avec un profond intérêt que nous avons écouté sa parole si propre à faire revivre dans le cœur des enfants la foi des pères...

» Le dimanche suivant mon collègue, M. Viel, chargé de présider le service de la fête de la Réformation, l'a fait d'une manière très-impressive en nous entretenant de la manière dont se célébrait le culte chez les premiers protestants, en insistant surtout sur la sévère discipline qui, dans les premiers âges de la Réforme, présidait à tous les actes de la vie religieuse...

» Le soir de ce même jour, j'ai cherché moi-même à intéresser nos auditeurs en leur retraçant, d'après une page du *Bulletin*, la touchante histoire de la fuite et de la captivité d'une de nos compatriotes, Jeanne Faysse, originaire de Sainte-Croix de Caderle.

« Que Dieu veuille faire servir tous ces efforts à réveiller le zèle chrétien au sein de nos Églises trop longtemps oublieuses de leur passé, et redevables à l'influence de votre Société du commencement de réveil qui semble se produire parmi leurs membres ! »

NÉCROLOGIE

M. LE PASTEUR VIDAL

Il y a peu de semaines, la mort enlevait à nos églises un de leurs pasteurs les plus dignes et les plus distingués. M. Vidal, président honoraire du consistoire de Bergerac, rendait son âme à Dieu le 28 novembre dernier.

Né à Colognac (Gard) le 2 septembre 1798, il débuta, presque enfant, comme instituteur primaire dans son village, avant d'obéir à une vocation plus haute en allant étudier la théologie à Genève. Il en revint muni de ses grades, en 1829, pour se consacrer, durant cinquante ans, au ministère le plus actif et le plus efficace à Bergerac.

Doué d'une rare intelligence, d'une étonnante mémoire, il possédait une instruction aussi solide que variée, dont il fit preuve dans de nombreux ouvrages. On a de lui plusieurs volumes de sermons qui contiennent des pages éloquentes, des *Lettres sur la religion et la théologie*, un volume de *Mélodies hébraïques* où l'on remarque de très-beaux vers que je regrette de ne pouvoir citer ici, et de nombreux mémoires couronnés par diverses sociétés. Ce n'est pas un médiocre honneur pour M. Vidal d'avoir obtenu en 1839, de la Société de la morale chrétienne, le second prix dans une question où l'illustre Vinet obtint le premier : *Sur la nécessité de se former des convictions religieuses et sur le devoir de les manifester*. Un travail important sur les *Causes du dépeuplement des campagnes et sur les moyens de remédier à ce mal*, prouve la variété de ses aptitudes.

C'est dans l'intimité que se révélait sa belle âme si pieuse et si élevée : « Si j'ai pu valoir quelque chose, c'est par le cœur ! » disait-il quelquefois. Mais le cœur et l'esprit étaient de même trempe chez cet homme excellent si vivement aimé, si digne de l'être, auquel n'ont pas manqué les distinctions terrestres qu'il ne recherchait point.

Puissent ces lignes, tracées par un ami de toute sa vie, adoucir la douleur d'une épouse étonnée de survivre à celui qui l'a devancée dans le sein de Dieu, et de deux fils auxquels il laisse l'héritage d'un nom vénéré qu'ils sauront porter dignement. BARAFORT.

P.-S. Les lecteurs du *Bulletin* n'ont pas oublié les belles stances de M. Vidal en l'honneur des frères Haag, insérées ici même (*Bull.* IX) et le drame du *Pasteur du Désert*, œuvre de ses derniers jours, publié dans *la Renaissance* de 1878 (*Réd.*).

M. LE PROFESSEUR BONIFAS

La fin de l'année 1878 a été marquée par un grand deuil pour la Faculté de Montauban et l'Église reformée de France. M. François Bonifas, qui occupait avec une rare distinction la chaire d'histoire ecclésiastique, a succombé le 15 décembre dernier, à peine âgé de quarante-un ans, à une courte maladie, laissant sa famille et ses élèves plongés dans une égale douleur. « Les voies de Dieu ne sont pas nos voies, écrit-on à ce sujet de Montauban. A l'heure actuelle, qui donc pouvait paraître non pas seulement plus utile, mais plus nécessaire à l'Église, à notre chère Faculté ?... M. Bonifas était le type du professeur de théologie protestante. Sa foi était vivante, sa science sûre, son enseignement plein de lucidité, et l'homme était à la hauteur du docteur. Nous ne savons pas si depuis longtemps il y avait eu à la Faculté un professeur plus aimé, plus vénéré des étudiants. » (*Christianisme* du 20 décembre 1878).

A cet hommage de l'Église et de l'École, privées d'un maître éminent dont la précoce maturité promettait encore tant de fruits, le rédacteur du *Bulletin* aime à joindre un tribut de regrets tout personnels. Il y a quatorze ans, j'eus le privilége de rencontrer M. Bonifas à Albisbrun, où il venait respirer l'air salubre des Alpes. L'histoire de Merle d'Aubigné à la main, nous visitâmes ensemble le champ de bataille de Cappel et le monument funèbre de Zwingle. Nous gravîmes ensemble les hauteurs de l'Albis, d'où l'œil contemple avec ravissement Zurich et ses riants rivages couronnés par les Alpes de Glaris et d'Appenzell. La Réforme était le sujet habituel de nos entretiens dans ces lieux marqués par de si grands souvenirs. Il en possédait l'âme, et nul n'était plus capable de la communiquer à la jeunesse par des leçons où l'autorité s'alliait à la ferveur. Hélas ! ce bel enseignement d'histoire ecclésiastique dont l'écho arrivait jusqu'à nous dans les récits émus de ses auditeurs, n'est déjà plus qu'un souvenir ! Nous n'aurons de François Bonifas, avec les thèses d'un double doctorat qui lui fit grand honneur, que le sobre et élégant précis par lequel il a complété la belle *Histoire des protestants* de M. de Felice. Avec ceux qui le pleurent nous nous inclinons devant ce grand mystère de la mort qui se joue de nos prévisions sans ébranler nos certitudes, et nous demandons à Dieu de susciter un digne successeur à cet ouvrier d'élite rappelé avant le soir. Puisse notre Église si éprouvée, mais toujours vaillante, dire sur sa tombe : *Uno avulso non deficit alter !* J. B.

Le Gérant : FISCHBACHER.

PARIS — IMPRIMERIE É. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

RECUEIL MENSUEL. N-8°.

AVIS. — LES ABONNÉS DONT LE NOM OU L'ADRESSE NE SERAIENT POINT PARFAITEMENT ORTHOGRAPHIÉS SUR LES BANDES IMPRIMÉES SONT PRIÉS DE TRANSMETTRE LEURS RECTIFICATIONS A L'ADMINISTRATION.

ON PEUT SE PROCURER LES VOLUMES PARUS DU *Bulletin* AUX PRIX SUIVANTS :

1re année,	1852	20 fr. le volume
2e —	1853	
3e —	1854	
4e —	1855	
5e —	1856	
6e —	1857	
7e —	1858	
8e —	1859	
9e —	1860	30 fr. le volume.
10e —	1861	

11e année,	1862	20 fr. le volume
12e —	1863	
13e —	1864	
14e —	1865	
15e —	1866	
16e —	1867	
17e —	1868	
18e —	1869	
19e-20e —	1870-71	
21e —	1872	
22e —	1873	
23e —	1874	
24e —	1875	
25e —	1876	
26e —	1877	10 fr. le volume.
27e —	1878	

Chaque livraison séparée : 2 francs.

Une livraison de l'année courante ou de la précédente : 1 fr. 25 c.

Une livraison de la 7e année : 3 francs.

On ne fournit pas séparément les livraisons des 9e et 10e années.

Une collection complète (1852-1877) : 260 francs.

Table générale des matières des 14 premières années : 3 francs.

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE

DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

RECONNUE COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 13 JUILLET 1870

ADMINISTRATION

LIBRAIRIE SANDOZ ET FISCHBACHER, 33, RUE DE SEINE

BULLETIN

Le *Bulletin* paraît le 15 de chaque mois par cahiers de trois feuilles au moins. On ne s'abonne point pour moins d'une année.

Tous les abonnements datent du 1er janvier et doivent être soldés à cette époque.

Le prix de l'abonnement est ainsi fixé :

10 fr. » pour la France, l'Alsace et la Lorraine.
12 fr. 50 c. pour la Suisse.
15 fr. » pour l'étranger.
7 fr. 50 c. pour les pasteurs des départements.
10 fr. » pour les pasteurs de l'étranger.

La voie la plus économique et la plus simple pour le payement des abonnements est l'envoi d'un mandat sur la poste, au nom de M. Alfred Franklin, trésorier de la Société, rue de Seine, 33, à Paris. — *Nous ne saurions trop engager nos abonnés à éviter tout intermédiaire, même celui des libraires.*

LES PERSONNES QUI N'ONT PAS SOLDÉ LEUR ABONNEMENT AU 15 MARS REÇOIVENT UNE QUITTANCE A DOMICILE, AVEC AUGMENTATION, POUR FRAIS DE RECOUVREMENT, DE :

1 fr. » pour les départements;
1 fr. 25 c. pour la Belgique;
1 fr. 50 c. pour l'Algérie;
1 fr. 75 c. pour les Pays-Bas et la Suisse;
2 fr. 50 c. pour l'Allemagne;
3 fr. » pour l'Angleterre.

Ces chiffres sont loin de couvrir les frais qu'exige la présentation des quittances; *l'administration préfère donc toujours que les abonnements lui soient soldés spontanément.*

Le recouvrement des quittances n'est possible que dans les pays ci-dessus désignés; les personnes qui en habitent d'autres et qui n'auraient pas payé leur abonnement avant le 15 mars cesseront à cette époque de recevoir les livraisons.

LE PRIX DE CE CAHIER EST FIXÉ A 1 FR. 25 POUR 1879